

Rapport d'activités

2017



Sommaire

I.	Préambule	5
II.	Administration	6
a)	Dates clés	7
1.	Gestion du personnel	8
b)	Titulaires	8
c)	Non-titulaires emplois permanents	8
d)	Titulaires et non-titulaires emplois permanents	9
e)	Temps complet / non complet	9
f)	Pyramide des âges	10
g)	Part des titulaires et non titulaires	10
h)	Recrutements	11
2.	Organisation budgétaire	11
A)	Le Budget principal	11
a)	Budget de fonctionnement par service	12
b)	Principales ressources de fonctionnement	13
c)	Budget d'investissement par service	14
B)	Les budgets annexes	14
a)	Services d'aide et d'accompagnement à domicile	14
b)	Gestion et administration de résidence pour personnes âgées	16
C)	La dette	16
D)	Les marchés publics	16
III.	Offrir des services aux familles	17
3.	Présentation générale	17
A)	Les structures enfance jeunesse	17
B)	Les actions globales réalisées en 2017	20
a)	Commissions d'harmonisation des tarifs et des règlements intérieurs :	20
b)	Préparation de la mise en place d'un nouveau système de gestion équipé d'un portail familles	21
4.	La Petite enfance	21
C)	Les Etablissements d'Accueil Jeunes Enfants (EAJE)	21
a)	Les modalités d'ouverture de structures	21
b)	L'activité des services en quelques chiffres	21
c)	Les projets pédagogiques des structures	22
D)	Les Relais Parents Assistants(es) Maternels(les) (R.P.A.M)	23
a)	Les modalités de fonctionnement	23
b)	Les relais Parents Assistants(es) Maternels(les) en quelques chiffres	24
c)	Les actions des relais parents assistants(es) maternels(les) (R.P.A.M)	26

E) Les Lieux d'Accueil Enfants / Parents (LAEP) _____	26
a) La fréquentation et l'accompagnement au sein des lieux d'accueil enfants parents (LAEP) _____	27
b) Les actions des lieux d'accueil enfants parents (LAEP) _____	27
5. L'enfance _____	28
A) Les ateliers « découverte » TAP _____	30
a) Organisation des ateliers _____	30
B) Les accueils périscolaires _____	30
a) Les objectifs des accueils périscolaires _____	30
b) L'organisation des accueils périscolaires _____	30
c) Le Pass découverte, action spécifique _____	31
C) Les accueils de loisirs sans hébergement _____	32
a) Les accueils de loisirs des mercredis _____	32
a) Les accueils de loisirs des vacances scolaires _____	33
6. La Jeunesse _____	34
A) Le Pôle Initiatives Jeunes (PIJ) _____	34
a) L'accueil de Services Civiques _____	34
b) L'accueil de stagiaires _____	34
c) La fréquentation du Pôle Initiative jeunes _____	36
d) L'information recherchée _____	38
B) Les Pôles ados _____	39
a) Fréquentation des pôles ados _____	40
b) Les temps forts du service jeunesse _____	41
IV. Accompagner le projet de vie des personnes âgées et handicapées _____	41
1. Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D) _____	41
A) 2017 une année de transition _____	42
B) 2017 en quelques chiffres _____	42
C) Les temps forts du service _____	43
a) Une réforme du statut impliquant une nouvelle organisation du temps de travail _____	43
b) Dossier d'autorisation _____	43
c) Dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) _____	43
d) Tarification et activité du service _____	44
2. La résidence autonomie Serge DESSON _____	44
A) Caractéristiques de l'établissement _____	45
B) Profil des résidents _____	46
C) Vie de la résidence _____	49
1. Les services au sein de l'établissement _____	49
a) La restauration _____	49
b) La buanderie _____	49
c) La chambre d'hôtes _____	49
d) Les garages _____	49
2. L'animation _____	49
a) Des rencontres conviviales tout au long de l'année _____	49
b) Des activités en faveur de la mémoire et du maintien du capital santé _____	49
c) La gymnastique équilibre dans une démarche de prévention _____	50
d) Un atelier culturel en faveur du maintien du lien social et du capital santé _____	50
3. Favoriser le bien être _____	50
a) Projet d'aménagement du parc _____	50

V.	<i>Proposer un tremplin vers l'(la) (ré)insertion professionnelle</i>	52
1.	Le Chantier d'insertion	52
A)	Les modalités de recrutement	52
B)	L'organisation du chantier d'insertion	52
C)	Les interventions réalisées au sein de la nouvelle entité	53
D)	La formation des agents du chantier	53
E)	Le profil des agents du chantier d'insertion	54
F)	Des compétences spécifiques dédiées au chantier	55
G)	Mise en œuvre de l'appel à projets des communes	55
VI.	<i>Animer la Vie Sociale</i>	56
A)	L'organisation de l'Espace de Vie Sociale	56
a)	Les horaires d'ouverture	56
b)	Les pôles d'intervention	56
B)	Pôle Education à l'Environnement et au Développement Durable	57
a)	Les animations environnementales en quelques chiffres	57
b)	Des animations pour tous	58
C)	Pôle Ressources - Multimédia	61
a)	Les ressources - multimédia en quelques chiffres	61
b)	Répondre aux attentes des usagers	61
D)	Pôle Animation - culturel	62
a)	L'évolution de la fréquentation	62
b)	Une variété d'activités et d'ateliers	63
E)	Point Accueil Jeunes (PAJ)	64
a)	Evolution des effectifs du point accueil jeunes	64
b)	Des actions en faveur du développement du point accueil jeunes	64

I. Préambule

La loi NOTRe du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République et visant notamment à renforcer les intercommunalités, les communautés de communes de Bernay et des Environs, du canton de Beaumesnil, du canton de Broglie, l'Intercom du Pays Brionnais et l'Intercom Risle et Charentonne ont fusionné au 1^{er} janvier 2017 pour donner naissance à l'**Intercom Bernay Terres de Normandie**, par arrêté préfectoral n°DRCL/BCLI/2016-93.

L'Intercom du Pays Brionnais étant dotée d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) compétent en matière d'insertion, ce dernier a vu son périmètre et ses compétences élargies, conformément aux dispositions de la loi NOTRe, pour devenir le **C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie**.

Cette structure est compétente dans le cadre de l'action sociale reconnue d'intérêt communautaire par l'Intercom Bernay Terres de Normandie et porte quatre grands axes thématiques, à savoir :

- L'Enfance Jeunesse
- L'Animation de la vie sociale
- L'Insertion
- L'Autonomie

Aussi, du jeune enfant à la personne âgée, en passant par l'insertion professionnelle des adultes en difficulté, le C.I.A.S est en mesure **d'accompagner les familles, les personnes en perte d'autonomie ainsi que les publics relevant des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle**.

Il est l'outil intergénérationnel permettant à la collectivité de mener une politique sociale complète, en transversalité avec les services de l'Intercom.

C'est ainsi que le Pôle Enfance-Jeunesse porte l'ensemble des structures encadrant le jeune enfant jusqu'à l'adulte en devenir : crèches, micro-crèches, Lieux d'Accueil Enfants-Parents (L.A.E.P.), Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s (R.P.A.M.), Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.), Accueils périscolaires, Pôles Adolescents, Pôle Initiatives Jeunes (Public 16-25 ans) ...

Le Pôle Animation de la Vie Sociale, à travers l'Espace de Vie Sociale, permet aux administrés de disposer d'un lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels, favorisant le développement des liens familiaux. C'est également un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets au travers d'activités et de services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs.

Les adultes en difficulté sont soutenus par le Pôle Insertion qui leur permet, grâce à son chantier d'insertion qui œuvre dans les espaces verts, les espaces naturels et les espaces d'intérêt touristique, de renouer avec l'emploi, de retrouver du lien social et une situation d'indépendance financière constituant ainsi une vraie passerelle vers le retour à l'emploi ou des formations qualifiantes.

Enfin, les publics en situation de dépendance (liée à l'âge ou au handicap) trouveront une réponse à leurs besoins au travers du Pôle Autonomie qui pourra les accompagner dans le maintien à domicile en leur proposant un service d'aide et d'accompagnement à domicile pour ceux qui souhaiteraient demeurer

chez eux ou un accueil au sein d'une résidence autonomie pour les personnes dont l'autonomie le permet et qui préfèreraient un lieu de vie leur assurant lien social et sécurité.

Le Conseil d'Administration installé le 3 mars 2017, a engagé le C.I.A.S dans une démarche de développement du territoire : affirmer l'action sociale sur l'ensemble du nouveau périmètre, assurer l'attractivité du territoire, proposer et déployer l'accessibilité des services et maintenir une relation de proximité avec l'usager.

Parallèlement, les centres communaux d'action sociale (CCAS) qui existaient préalablement continuent leur action sur leurs territoires respectifs au côté de la structure intercommunale.

Pour mener à bien son action, le C.I.A.S. a engagé l'élaboration de son projet social de territoire qui permettra d'acquérir une vision globale des ressources et des enjeux de la nouvelle intercommunalité afin d'apporter une réponse efficiente et adaptée aux demandes et attentes des administrés de notre territoire.

Deux des enjeux majeurs sont la cohésion et l'équité territoriale de l'action sociale pour l'ensemble des 78 communes couvrant 928 km² et comptant 56 090 habitants.

La démarche participative adoptée pour l'élaboration du projet social permet de croiser le regard de l'ensemble des acteurs locaux et partenaires institutionnels, afin de pouvoir définir les grands enjeux de l'action sociale ; sans oublier les habitants qui ont été sollicités dans le cadre du forum citoyen et qui seront à nouveau associés à cette démarche participative à l'occasion d'un temps fort au cours de l'année 2018.

Les grands axes stratégiques seront intégrés au projet de territoire initié par l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

II. Administration

Le 3 mars 2017, le C.I.A.S a installé son conseil d'administration ainsi composé :

Président (de droit : Président de l'EPCI) : M. Jean-Claude ROUSSELIN

Administrateurs élus par le Conseil Communautaire
de l'Intercom Bernay Terres de Normandie (10) :

Représentants le secteur de Bernay :	Mme Julie BLOTIERRE Mme Sandrine VANDERHOEVEN
Représentants le secteur de Beaumont :	M. André ANTHIERENS Mme Martine VATINEL
Représentants le secteur de Brionne :	Mme Brigitte BINET M. Yannick MALHERBE
Représentants le secteur de Beaumesnil :	M. Daniel PERDRIEL Mme Agnès VAN DEN DRIESSCHE
Représentants le secteur de Broglie :	M. Roger DELAMARE M. Pierre MALARGÉ

Administrateurs désignés au sein des associations représentant la société civile (10) :

Représentants des associations de personnes âgées et de retraités du Département	Mme Martine GOETHEYN CARSAT de Normandie
Représentants des associations de personnes handicapées du Département	Mme Christelle TERRASSE Cap Emploi 27 M. Laurent PALADE Association Jules Ledein – Foyer Eugénie Marie
Représentants de l'Union Départementale des Associations de Famille	Mme Elisabeth ERARD UDAF
Représentants des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions	M. Michel du MESNIL-ADELÉE Association pour le Développement de l'Ecriture, du Calcul et de la Lecture pour l'Insertion et la Communication - DECLIC M. Loïc PENVEN Mission Locale Ouest Eure
Représentants des associations participant à des actions en faveur de la jeunesse	M. Patrice ARNAUD Association TIC-TAC BOSPAULOIS Mme Cécile CASEY Association IN SITU M. Pascal GRIHAULT Maison des Jeunes et de la Culture de Bernay M. Pascal KAREB Association Lezarts et les Mots

a) *Dates clés*

31 mars 2017, Débat d'orientation budgétaire.

14 avril 2017, le C.I.A.S adopte le budget. L'objectif majeur consistait à maintenir une qualité de service tout en conservant une maîtrise des coûts.

29 juin 2017, le conseil d'administration approuve principalement des dossiers d'harmonisation tels que les règlements intérieurs des services enfance jeunesse.

20 octobre 2017, le conseil d'administration autorise le renouvellement de la convention pluriannuelle de conventionnement et de subventionnement du chantier d'insertion avec l'Etat.

28 novembre 2017, le Conseil d'administration constitue le comité de pilotage dans le cadre de l'élaboration du projet social de territoire du C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Par ailleurs, des commissions thématiques se sont tenues afin, dans un premier temps, de présenter l'organisation et le fonctionnement des services puis d'assurer la préparation budgétaire et l'ouverture sur des réflexions d'harmonisation tant sur des aspects financiers qu'organisationnels.

Les commissions au sein du C.I.A.S sont organisées par pôles thématiques auxquels sont associés un référent de pôle représentant élu et un binôme issu des représentants de la société civile.

Pôle	Référent	Binôme
Pôle enfance jeunesse	Martine VATINEL	Cécile CASEY
Pôle autonomie	Brigitte BINET	Laurent PALADE
Pôle insertion	Julie BLOTIERRE	Patrice ARNAUD
Pôle animation de la vie sociale	Sandrine VANDERHOEVEN	Pascal KAREB

1. Gestion du personnel

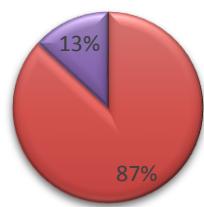
Le service des ressources humaines de l'Intercom Bernay Terres de Normandie assure la gestion des carrières, la formation et la prévention, ainsi que la rémunération du personnel. Au cœur des relations sociales, il joue un rôle de conseil et d'accompagnement en ce qui concerne les conditions et l'organisation du travail.

Au titre de l'année 2017, le personnel du C.I.A.S à l'exception des services insertion est resté affecté à l'Intercom Bernay Terres de Normandie. Ces agents seront transférés au CIAS début 2018.

b) Titulaires

	Femmes	Hommes	Total
Filière administrative	9	0	9
Filière technique	5	1	6
Filière animation	10	5	15
Filière médico-sociale	22	0	22
Filière sportive	0	1	1
Total	46	7	53

Répartition femmes-hommes des effectifs (titulaires)



■ Femmes ■ Hommes

c) Non-titulaires emplois permanents

	Femmes	Hommes	Total
Filière administrative	2	1	3
Filière technique	3	6	9
Filière animation	29	0	29
Filière médico-sociale	72	1	73
Filière sportive	0	0	0
Total	106	8	114

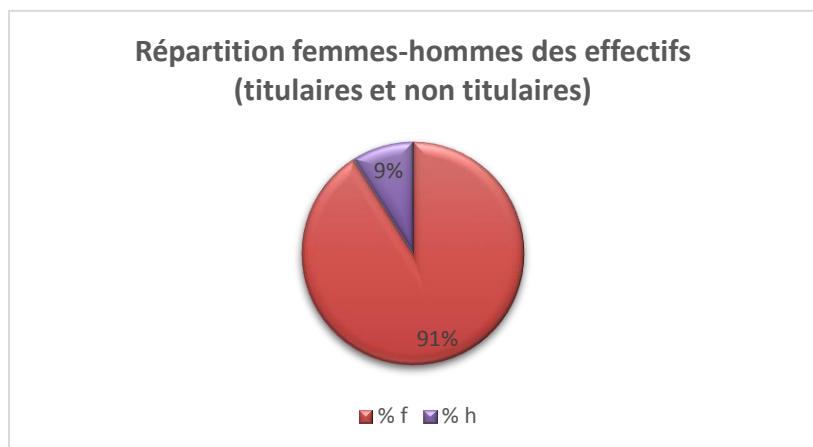
Répartition femmes-hommes des effectifs (non-titulaires)



■ Femmes ■ Hommes

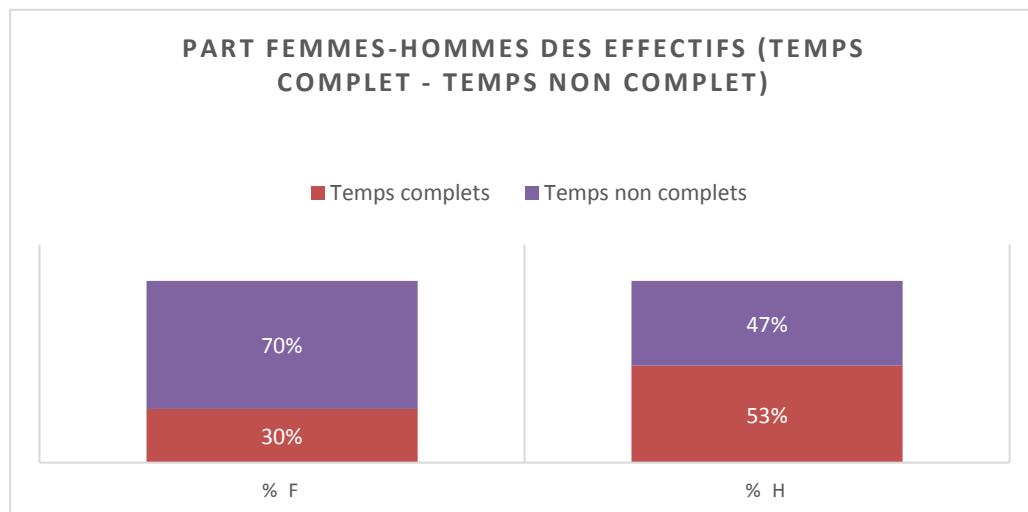
d) Titulaires et non-titulaires emplois permanents

	Femmes	Hommes	Total	% f	% h
Filière administrative	11	1	12	92%	8%
Filière technique	8	7	15	53%	47%
Filière animation	39	5	44	89%	11%
Filière médico-sociale	94	1	95	99%	1%
Filière sportive	0	1	1	0%	100%
Total	152	15	167	91%	9%



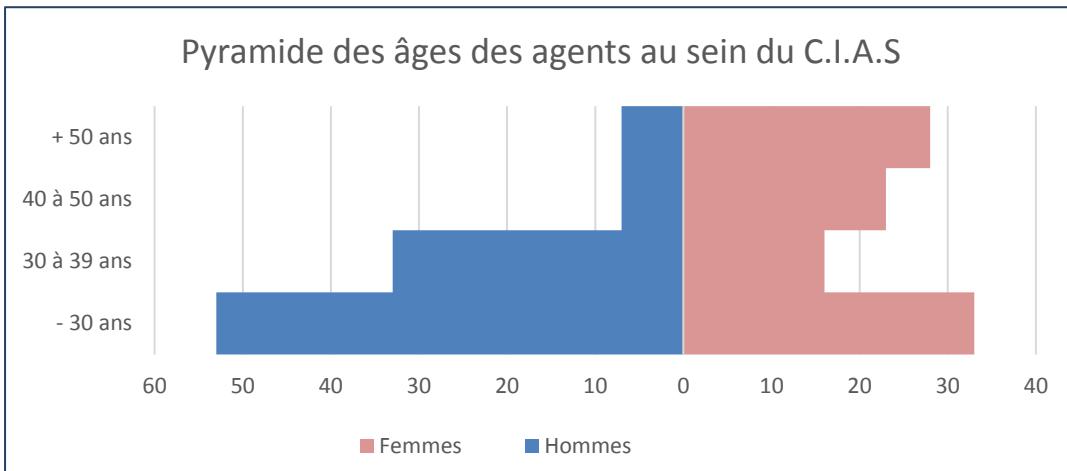
e) Temps complet / non complet

	Femmes	Hommes	% f	% h
Temps complets	45	8	30%	53%
Temps non complets	107	7	70%	47%
Total	152	15	100%	100%



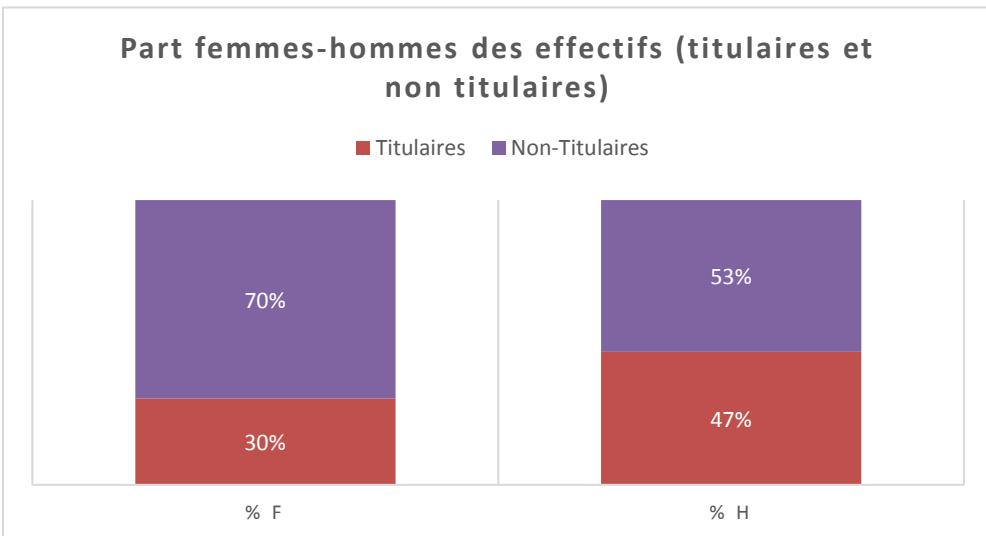
f) *Pyramide des âges*

	Femmes	%	Hommes	%
+ 50 ans	42	28%	1	7%
40 à 50 ans	35	23%	1	7%
30 à 39 ans	25	16%	5	33%
- 30 ans	50	33%	8	53%
Total	152	100%	15	100%



g) *Part des titulaires et non titulaires*

	Femmes	Hommes	% f	% h
Titulaires	46	7	30%	47%
Non-Titulaires	106	8	70%	53%
Total	152	15	100%	100%



h) Recrutements

Les recrutements pour le service d'aide et d'accompagnement à domicile sont anticipés pour la période estivale, cependant des difficultés de recrutements persistent. Les différents partenariats (pôle emploi...) ne permettent pas toujours de couvrir les besoins récurrents.

Accueil des stagiaires : Les services du C.I.A.S prennent à cœur l'accueil des jeunes dans le cadre des stages d'observation qui constituent leurs premiers pas dans le monde professionnel ainsi qu'au titre des préparations aux CAP - BEP. Par ailleurs, le partenariat du service enfance jeunesse avec l'IFSI d'Evreux (Institut de Formation en Soins Infirmiers) a permis d'accueillir 6 stagiaires au cours de l'année 2017. Le service d'Aide et d'accompagnement à domicile assure également l'accueil de stagiaires. Cette démarche est essentielle afin d'accompagner ceux-ci dans la formation.

2. Organisation budgétaire

Le C.I.A.S est doté des budgets suivants :

- **Un budget principal – nomenclature M14**
- **Des Budgets annexes :**
 - « Aide à domicile » - secteur de Brionne / Nomenclature M22
 - « Aide à domicile » - secteur de Beaumont / Nomenclature M22
 - « Foyer résidence pour personnes âgées » / Nomenclature M22

En 2017, le budget principal n'est plus uniquement la représentation financière du chantier d'insertion mais également de l'enfance, de l'animation et vie sociale et de l'administration générale du C.I.A.S. Une gestion analytique a donc été définie par le service finances à compter de cet exercice.

Par ailleurs, dans le cadre de la fusion, le C.I.A.S est doté de deux budgets annexes « Aide à domicile », qui seront consolidés au 1^{er} janvier 2018, l'exercice 2017 a donc assuré la gestion financière du service d'aide et d'accompagnement à domicile sur deux budgets sectorisés de manière transitoire.

A) Le Budget principal

Le budget principal – nomenclature M14 comptabilise les écritures des services suivants :

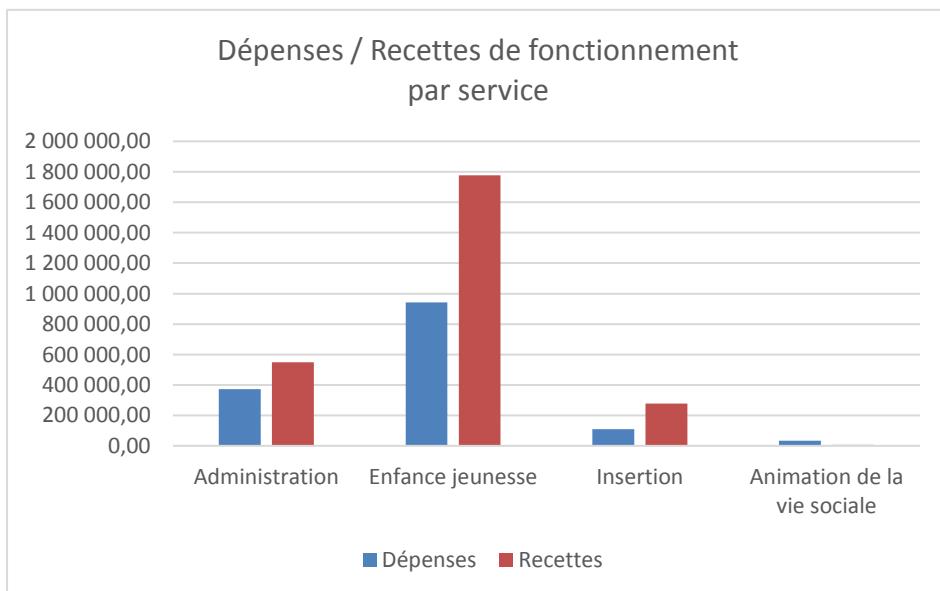
- Administration
- Enfance jeunesse
- Insertion
- Animation de la vie sociale

Le budget principal au titre de l'année 2017 était, toutes sections confondues, de **4 043 322 €**

Sections	Eléments	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
Investissement	Dépenses	517 592,00 €	50 589,81 €	91 654,51 €
	Recettes	517 592,00 €	80 011,29 €	
	Solde		+ 29 421,48 €	
Fonctionnement	Dépenses	3 525 730,00 €	1 457 689,12 €	
	Recettes	3 525 730,00 €	2 610 412,06 €	
	Solde		+ 1 152 722,94 €	
Total dépenses		4 043 322,00 €	1 508 278,93 €	
Total recettes		4 043 322,00 €	2 690 423,35 €	
Résultat global de clôture (avec RAR)		1 090 489,91 €		

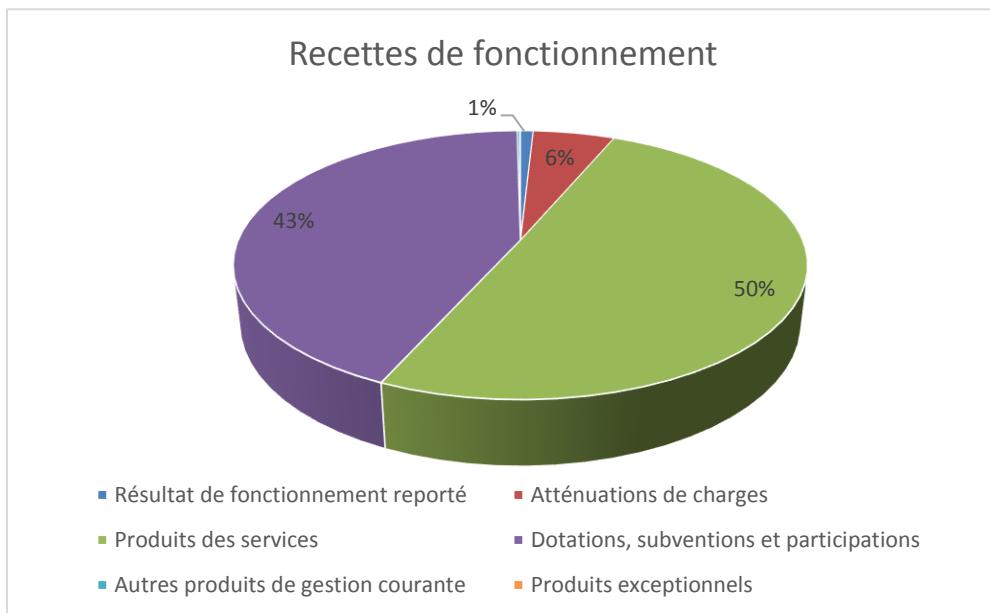
a) *Budget de fonctionnement par service*

Services	Dépenses réalisées	Recettes réalisées
Administration	372 648,61 €	550 039,00 €
Enfance jeunesse	941 530,33 €	1 776 355,48 €
Insertion	109 418,72 €	277 941,94 €
Animation de la vie sociale	34 091,46 €	6 075,64 €
Total	1 457 689,12 €	2 610 412,06 €



b) Principales ressources de fonctionnement

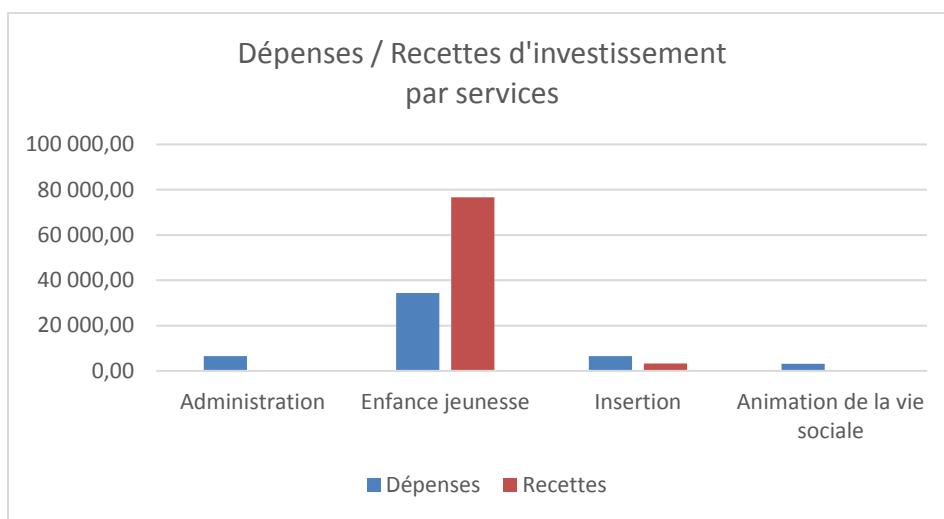
Désignation	Montant
Résultat de fonctionnement reporté	22 361,86 €
Atténuations de charges	143 162,95 €
Produits des services	1 315 082,04 €
Dotations, subventions et participations	1 124 055,56 €
Autres produits de gestion courante	4 321,05 €
Produits exceptionnels	1 428,60 €



Le C.I.A.S n'ayant pas de ressources fiscales, il dispose d'un abondement de l'Intercom Bernay Terres de Normandie pour assurer son fonctionnement. Par ailleurs, il dispose des ressources liées aux produits des services et notamment les participations de la Caisse d'Allocations Familiales et des usagers. Au titre de l'année 2017, le C.I.A.S n'ayant pas supporté l'intégralité des dépenses de fonctionnement notamment au titre des charges de personnels portées par l'Intercom Bernay Terres de Normandie en attente de transfert, l'abondement initial de 1 756 921 € a été versé partiellement soit 1 050 000 €.

c) *Budget d'investissement par service*

Services	Dépenses réalisées	Recettes réalisées
Administration	6 548,40 €	0,00 €
Enfance jeunesse	34 411,95 €	76 691,29 €
Insertion	6 534,60 €	3 320,00 €
Animation de la vie sociale	3 094,86 €	€
Total	50 589,81 €	80 011,29 €



B) Les budgets annexes

a) *Services d'aide et d'accompagnement à domicile*

Au titre de l'année 2017 le service d'aide et d'accompagnement à domicile dispose de deux budgets M22, issus de la fusion et correspondants aux secteurs de Brionne et de Beaumont-le-Roger. Les dépenses sont essentiellement des dépenses de fonctionnement au titre des charges de personnel.

Montant des charges de personnel réalisé en 2017 suivant les secteurs :

- Secteur de Brionne : 571 343,74 €
- Secteur de Beaumont-le-Roger : 1 125 627,37 €

Enfin, les recettes perçues correspondent principalement aux recettes des caisses de retraite et du Département au titre de l'Aide Personnalisée d'Autonomie. En 2017, les recettes des produits de la tarification suivant les secteurs étaient de :

- Secteur de Brionne : 580 623,62 €
- Secteur de Beaumont-le-Roger : 979 176,93 €

Budget S.A.A.D – secteur de Brionne				
Sections	Eléments	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
Investissement	Dépenses	2 030,00 €	0,00 €	
	Recettes	2 030,00 €	2 030,00 €	
	Solde		+ 2 030,00 €	
Fonctionnement	Dépenses	639 574,00 €	579 517,47 €	
	Recettes	639 574,00 €	587 032,63 €	
	Solde		+ 7 515,16 €	
Total dépenses		4 043 322,00 €	579 517,47 €	
Total recettes		4 043 322,00 €	589 062,63 €	
Résultat global de clôture (avec RAR)		9 545,16 €		

Budget S.A.A.D – secteur de Beaumont-le-Roger				
Sections	Eléments	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
Investissement	Dépenses	3 392,00 €	0,00 €	
	Recettes	3 392,00 €	2 390,10 €	
	Solde		+ 2 390,10 €	
Fonctionnement	Dépenses	1 225 569,00 €	1 157 515,10 €	
	Recettes	1 225 569,00 €	1 189 146,44 €	
	Solde		+ 31 631,34 €	
Total dépenses		1 228 961,00 €	1 157 515,10 €	
Total recettes		1 228 961,00 €	1 191 536,54 €	
Résultat global de clôture (avec RAR)		34 021,44 €		

b) *Gestion et administration de résidence pour personnes âgées*

Le budget annexe M22 « Gestion et administration de résidences pour personnes âgées » enregistre les dépenses et recettes liées au fonctionnement de la résidence autonomie « Serge Desson » à Beaumont-le-Roger, établissement non médicalisé. Les dépenses sont essentiellement des dépenses de fonctionnement.

Sections	Eléments	Budget	Réalisé	Restes à réaliser
Investissement	Dépenses	23 842,00 €	10 506,79 €	7 532,00 €
	Recettes	23 842,00 €	25 480,70€	
	Solde		+ 14 973,91 €	
Fonctionnement	Dépenses	560 819,00 €	540 561,45 €	
	Recettes	560 819,00 €	574 122,03 €	
	Solde		+ 33 560,58 €	
Total dépenses		584 661,00 €	551 068,24 €	
Total recettes		584 661,00 €	599 602,73 €	
Résultat global de clôture (avec RAR)			41 002,49 €	

C) La dette

Les emprunts en cours relèvent d'opérations transférées dans le cadre de la fusion au 1^{er} janvier 2017 :

- Maison de l'enfance : 29 848,92 €
- Micro crèche : 10 988,56 €

D) Les marchés publics

Le C.I.A.S a intégré dans le cadre de la fusion au 1^{er} janvier 2017, le marché de préparation et livraison de repas en liaison froide à l'attention des enfants qui fréquentent les accueils de loisirs et des résidents de la résidence Serge DESSON.

Par ailleurs, le C.I.A.S adhère au groupement de commandes dont la gestion est assurée par l'Intercom Bernay Terres de Normandie, notamment au titre des marchés suivants :

- Prestation de Transport de personnes en car
- Fournitures administratives, de papeterie et de consommables informatiques
- Fournitures pour les activités de loisirs, créatives et manuelles à destination des structures péri et extra scolaires

III. Offrir des services aux familles

3. Présentation générale

Le service enfance jeunesse et ses 21 équipements s'attache à offrir des services aux familles, aux enfants et aux jeunes adultes (jusqu'à 25 ans) :

A) Les structures enfance jeunesse

Les services petite enfance

- **3 établissement d'Accueil Jeunes Enfants (E.A.J.E)** qui assurent l'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans
 - Multi accueil – site de Beaumont-le-Roger (agrément de 20 places + 1 place d'urgence + 1 place handicap soit 22 places)
 - Micro crèche – site de Goupi Othon (agrément 10 places + 1 place d'urgence ou handicap soit 11 places)
 - Micro crèche – site de Serquigny, en cours de construction (agrément 10 places)



- **4 Relais Parents Assistants(es) Maternels(les) (R.P.A.M)**, ces services sont situés sur les communes de Beaumont-le-Roger, Brionne, La Trinité de Réville et Serquigny. Ils ont pour objectif d'accompagner les assistantes maternelles dans leur professionnalisation, d'aider les parents dans leur recherche d'un mode de garde et de les guider dans leurs démarches administratives et dans leur rôle de parent employeur. Enfin ils proposent des ateliers d'éveils aux enfants accueillis chez les assistantes maternelles.



- **3 Lieux Accueil Enfants/Parents (L.A.E.P)**, situés sur les communes de Beaumont-le-Roger, Brionne et La Trinité de Réville. Il s'agit d'espaces ludiques et anonymes pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents et futurs parents. Lieux d'échanges et d'écoute pour les parents, animés par des accueillants spécialisés de la petite enfance.



Les services enfance

- **Les ateliers « découverte » TAP** (année scolaire 2016-2017)

- Calleville
- Harcourt
- Neuville sur Authou
- St Eloi de Fourques
- Bosrobert



- **6 accueils périscolaires**, sites de :

- Calleville
- Harcourt
- Neuville sur Authou
- St Eloi de Fourques
- Bosrobert
- Le Pass découverte (à la maison de l'enfance de Beaumont-le-Roger)



- **7 accueils de loisirs sans hébergement**, sites de :

- St Eloi de Fourques
- Neuville sur Authou
- Harcourt
- La Trinité de Réville
- Nassandres sur Risle
- Serquigny
- Beaumont-le-Roger



Une annexe sur la commune de Grosley sur Risle est ouverte le mercredi après-midi. Celle-ci est gérée par l'équipe de direction du site de Beaumont-le-Roger.

La capacité totale d'accueil est de 655 enfants maximum par jour sur les vacances scolaires notamment l'été.

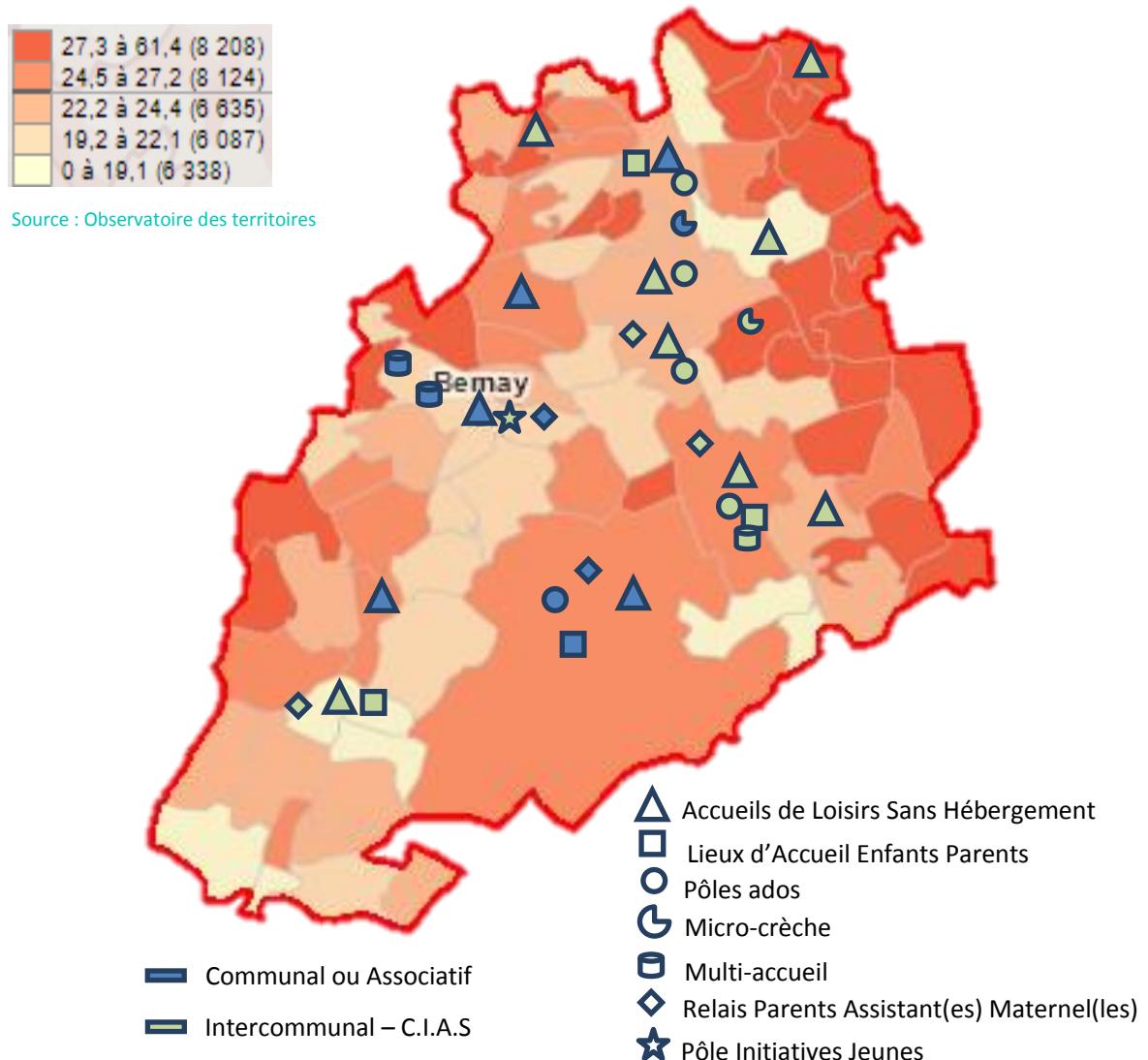
Les services jeunesse

Le service jeunesse dispose de 5 structures sur l'ensemble du territoire :

- 1 Pôle Initiatives Jeunes (PIJ) sur la commune de Bernay (structure d'accompagnement de la jeunesse)
- 4 Pôles ados sur les communes de : Brionne, Nassandres sur Risle, Beaumont-le-Roger et Serquigny (structures de loisirs)



Poids des moins de 20 ans dans la population (2013 / en %) et répartition des structures Enfance-Jeunesse



- 1 948 habitants ont entre 0 et 2 ans,
- 2 115 habitants ont entre 3 et 5 ans,
- 3 514 habitants ont entre 6 et 10 ans,
- 4 911 habitants ont entre 11 et 17 ans,
- 3 357 habitants ont entre 18 et 24 ans,
- Taux des enfants de moins de 6 ans à bas revenus 27,84% (Département 25,55%),
- 2 micro-crèches
- 3 multi-accueils
- 6 Relais Parents Assistant(es) Maternel(les)
- 4 Lieux d'Accueil Enfants Parents
- 13 Accueils de Loisirs Sans Hébergement
- 5 pôles ados
- 1 Pôle Initiatives Jeunes

B) Les actions globales réalisées en 2017

Fonction de pilotage : Mise en place d'une nouvelle organisation

Suite à la fusion et à la création du C.I.A.S., le pilotage et la coordination du service ont été organisés comme suit :

Coordination globale	1 etp	Directeur du pôle Enfance Jeunesse
Coordination thématique Petite Enfance	0,5 etp	Coordinateur Petite Enfance
Coordination thématique Enfance	1 etp	Coordinateur Enfance
Coordination thématique Jeunesse	1 etp	Coordinateur Jeunesse
Coordination technique - secrétariat	0,5 etp	Secrétaire
TOTAL ETP	4	

Cette nouvelle organisation a nécessité, dans un contexte de mise en place organisationnelle générale, des temps de travail en commun réguliers (en moyenne trois fois par mois).

Progressivement, des outils se sont mis en place tels que des espaces de travail collaboratifs dématérialisés. Le poste de secrétariat Enfance-Jeunesse s'est révélé être largement facilitateur pour le fonctionnement du service, aussi bien en interne (centralisation des flux administratifs) qu'en externe (relations aux familles et aux partenaires).

Concernant la coordination Petite Enfance, le poste a été occupé à mi-temps par un agent qui était également à mi-temps sur le poste de Direction du multi-accueil. Cette situation transitoire s'est rapidement révélée comme un frein à la structuration du service à la nouvelle échelle.

a) *Commissions d'harmonisation des tarifs et des règlements intérieurs :*

La priorité de l'année 2017 était de travailler avec les agents du service et les élus sur la nécessité d'harmoniser les tarifs et règlements des structures, notamment les Accueils de Loisirs et les pôles ados.

Des groupes de travail ont ainsi été formés avec la participation de la Caisse d'Allocations familiales de l'Eure. Un travail important d'analyses et de simulations a permis d'échanger autour de différents scénarii. Cela a abouti en fin d'année 2017 à une harmonisation totale, adoptée à l'unanimité pour une application au 1^{er} janvier 2018. Il faut noter d'ailleurs que la collectivité s'est engagée à appliquer le principe du taux d'effort, préconisation nationale de la C.A.F. encore peu pratiquée sur le Département de l'Eure. Chaque famille a ainsi un tarif personnalisé au plus près de la réalité de ses revenus.

b) Préparation de la mise en place d'un nouveau système de gestion équipé d'un portail familles

La décision d'application d'un nouveau tarif a été concomitante avec le besoin de mise en place d'une nouvelle base de gestion fusionnée. En fin d'année, un important travail d'audit ainsi qu'une campagne d'information massive auprès des familles ont été réalisés afin de permettre une application dès le début d'année 2018.

4. La Petite enfance

C) Les Etablissements d'Accueil Jeunes Enfants (EAJE)

a) *Les modalités d'ouverture de structures*

Multi-Accueil Beaumont-le-Roger	Micro-crèche Goupil Othon	Micro-crèche Serquigny
<ul style="list-style-type: none"> - Du lundi au vendredi - De 7h à 18h30 (57.5h/sem) - Soit 232 jours d'ouverture - Soit 2 668 h d'ouverture théorique 	<ul style="list-style-type: none"> - Du lundi au vendredi - De 7h30 à 18h30 (55h/sem) - Soit 232 jours d'ouverture - Soit 2 552 h d'ouverture théorique 	<i>Projet en cours de réalisation</i>

b) *L'activité des services en quelques chiffres*

	Multi-Accueil		Micro-Crèche	
Nbre d'enfants accueillis / 2017	45 (25 filles / 20 garçons)	<ul style="list-style-type: none"> - 0-1 an : 21 enfants - 1-2 ans : 9 enfants - 2-3 ans : 15 enfants - 3-4 ans : 0 enfant (1 enfant porteur d'un handicap) 	24 (10 filles / 14 garçons)	<ul style="list-style-type: none"> - 0-1 an : 3 enfants - 1-2 ans : 5 enfants - 2-3 ans : 8 enfants - 3-4 ans : 8 enfant (2 enfants en famille d'accueil)
Nbre de familles concernées / 2017	44	23 % mariés 61% vie maritale 12% monoparentale Autres : une jeune femme mineure et une famille sous tutelle	23	34% mariés 52% vie maritale 8.6% monoparentale Autres : une jeune femme mineure
Nbre de contrats / 2017	45	27 contrats réguliers, 15 contrats occasionnels et 2 contrats d'accueil d'urgence	24	21 contrats réguliers, 3 contrats occasionnels

En 2017, **41 contacts ont été reçus pour une demande de prise en charge** auprès des 2 structures. Une commission de sélection a eu lieu le 23 mars 2017, **29 demandes ont reçu une réponse positive** dont 14 demandes pour un accueil au multi-accueil et 5 demandes pour la micro-crèche. Au 31 décembre 2017, la liste d'attente pour 2018 comptait 19 demandes.

Taux d'occupation facturé et réalisé		
	Multi-Accueil	Micro crèche
Taux facturé	76,12%	71,82%
Taux réalisé	69,17%	61,90%

On observe un déficit de fréquentation du taux réalisé. Ce déficit s'explique par une journée de fermeture des structures en raison d'intempéries, la période d'adaptation au sein du Multi-accueil (de septembre à novembre), le changement des heures de départ et d'arrivée des enfants par rapport aux heures contractualisées et enfin l'absence de certains enfants pendant les petites vacances et certaines hospitalisations notamment à la micro crèche.

c) *Les projets pédagogiques des structures*

Le projet pédagogique du Multi-accueil de Beaumont-le-Roger

L'objectif du projet pédagogique de cette structure est de favoriser le développement de chaque enfant en le considérant dans sa globalité suivant son rythme de vie, son âge et ses capacités d'adaptation.

A cet effet suivant les sections des actions ont été menées :

- Section « moyen grand »
 - Mise en place d'atelier et de temps (ex : repas) d'influence Montessori « apprends-moi à faire seul »
 - Découverte du monde du cirque au travers des pratiques du dessin, de la lecture, d'ateliers motricité et d'ateliers créatifs.
Ces ateliers sont animés par des intervenants spécialisés du C.I.A.S ou de l'I.B.T.N dans le secteur sportif, culturel et artistique.
- Section « bébés »
 - Mise en place d'ateliers sur la notion de légèreté (plume, bulle de savon, etc...) au cours du 1^{er} semestre 2017.
 - Le second semestre a été consacré à la mise en place d'un projet autour de la motricité libre et sur le développement de l'autonomie du bébé (laisser l'enfant libre de ses mouvements, explorer son corps, ressentir toutes les sensations corporelles en s'appropriant l'espace aménagé pour lui).
 - Positionnement des agents dans l'observation et l'accompagnement du bébé dans son développement.



Le projet pédagogique de la Micro crèche de Goupil Othon



Le service a poursuivi les actions permettant des démarches quotidiennes éco-responsables. Il s'est engagé en 2017 dans la réécriture du projet pédagogique de la structure afin de mettre en avant les détails du quotidien pour permettre d'accueillir chaque enfant et sa famille dans le respect, la bienveillance et le non jugement. Un travail sur la prise de conscience de l'impact des mots et gestuelles des professionnels sur le développement de l'enfant dans le souci d'échanger sur les pratiques professionnelles a également été mis en place en interne.

Dans le cadre d'une réflexion sur un projet d'inspiration multisensoriel, le service a proposé des ateliers de découvertes sensorielles et créatives en alternance avec les ateliers d'inspiration Montessori « l'aider à faire seul ».

Par ailleurs, la passerelle créée depuis 2015 avec l'école de Goupil Othon a permis, de mars à juin 2017, aux futurs enfants de la micro crèche scolarisés en septembre d'aller lors des temps d'ateliers lectures découvrir la classe de petite section. Ce dispositif permet aux enfants et aux parents d'aborder la rentrée avec moins d'anxiété et de faire connaissance avec le (la) futur(e) enseignant(e).

D) Les Relais Parents Assistants(es) Maternels(les) (R.P.A.M)

a) *Les modalités de fonctionnement*

	RPAM Beaumont-le-Roger	RPAM de Brionne	RPAM de la Trinité de Réville	RPAM de Serquigny	Total
Fonctionnement	Fixe	Itinérant	Fixe (un atelier à Capelle les Grands et St Jean du Thenney)	Fixe (une fois par mois un atelier à Nassandre sur Risle)	
Nbre d'assistants(es) maternels(les) agréés(es)	107	82	38	40	267
Nbre d'assistants(es) maternels(les) fréquentant le RPAM (Ateliers)	36	31	15	15	97
Taux de fréquentation	41,8%	38,75%	42,8%	51,7%	43,5%

b) Les relais Parents Assistants(es) Maternels(le)s en quelques chiffres

- Les modalités des prises de contacts

Contact Assistant(e) Maternel(le)	Physique	Téléphonique	Courriel
Beaumont-le-Roger	245	793	1423
Brionne	40	172	69
Serquigny	7	14	17
La Trinité de Réville	13	72	0
Total	305	1844	1509

Les principaux motifs de contacts des assistantes maternelles sont :

- Connaître le fonctionnement du R.P.A.M
- Rechercher des renseignements liés au statut (contrat, convention, droit)
- Disposer d'informations pédagogiques

Contact Parents et Parents employeurs	Physique	Téléphonique	Courriel
Beaumont-le-Roger	66	141	78
Brionne	45	105	27
Serquigny	7	9	10
La Trinité de Réville	14	33	0
Total	132	288	115

Les principaux motifs de contacts des parents et parents employeurs sont :

- La recherche de renseignements liés au statut (contrat, convention, droit)
- La recherche d'un mode de garde
- Un soutien à la fonction parentale

- Les ateliers et activités

De multiples ateliers ont été proposés au cours de l'année 2017 : éveil musical, baby gym, médiathèque, atelier créatif, jeux de transvasement....

	Beaumont-le-Roger	Brionne	La Trinité de Réville	Serquigny	Total
Nbre d'ateliers d'éveil proposés	170	75	98	30	373
Nbre total d'assistants(es) maternels(les) différentes	36	31	15	30	112
Nbre total d'enfants différents	88	76	44	86	294
Nbre de parents différents	23	0	14	15	52
Spectacles	<u>Tralalilou</u> 16 Ass. Mater. 53 parents 103 enfts. <u>Fin d'année</u> 27 Ass. Mater. 3 parents 55 enfts.	<u>10 ans du RPAM</u> 15 Ass. Mater. 25 parents 40 enfts. 10 partenaires	Carnaval, été, Halloween, fin d'année	Fin d'année 7 Ass. Mater. 48 parents 30 enfts.	
Sorties	Ferme pédagogique	Balade contée, lac de Brionne, voie verte	ZOO de Cerza		



c) *Les actions des relais parents assistants(es) maternels(les) (R.P.A.M)*

Les RPAM ont mené diverses actions à destination des familles et des assistants(es) maternels(les) pour répondre à leurs missions d'accompagnement, de soutien et d'écoute.

- des analyses de pratiques dispensées par une psychologue ont été organisées sur le site de Beaumont-le-Roger (3 séances) et de la Trinité de Réville (10 séances)
- des soirées à thèmes ont été organisées sur le site de Beaumont-le-Roger (Parentalité positive), le site de Brionne (autorité et éducation) et sur le site de la Trinité de Réville (pédagogie Montessori et herboristerie)
- un accompagnement dans la formation assurée par l'organisation de session de recyclage au PSC1 ainsi qu'une formation sur l'autisme.
- Des réunions de formation continue assurées par la CAF se sont déroulées sur l'ensemble des sites
- Des ateliers à destination des assistants(es) maternels(les) organisés sur les sites de Beaumont-le-Roger, La Trinité de Réville et Serquigny ont permis la réalisation du spectacle « Tralalalilou », la découverte du scrapbooking ou encore de l'herboristerie.

E) Les Lieux d'Accueil Enfants / Parents (LAEP)

Les lieux d'accueil enfants / parents offrent un espace de parole, de rencontre et d'échanges dans une perspective d'accompagnement à la fonction parentale.

Dans le cadre du développement de ce service de proximité, il a été proposé la mise en place en 2017 d'un second créneau horaire sur le secteur de Beaumont-le-Roger et l'interruption de l'itinérance sur le secteur de Brionne. Par ailleurs un développement de l'information a été assuré notamment par la création d'une nouvelle plaquette de communication en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales.



	Beaumont-le-Roger Maison de l'Enfance	Brionne	La Trinité de Réville (Site du CCRIL*)	TOTAL
Nbre de séances	67	28	36	131
Nbre de familles différentes accueillies	42	18	15	75
Nbre d'enfants différents accueillis	66	22	24	112
Nbre d'heures annuelles d'ouverture	201h	112h	72h	385h

*Centre de Culture de ressources d'initiatives et de Loisirs

a) *La fréquentation et l'accompagnement au sein des lieux d'accueil enfants parents (LAEP)*

Age des enfants fréquentant les LAEP					
Age	A naître	0-1 an	1-3 ans	3-4 ans	4 ans et plus
Nbre d'enft.	44	152	237	168	207
% enft.	5,4%	18,8%	29,4%	20,8%	25,6%

Qualité de l'accompagnement					
	Mère	Père	Grand-Mère	Grand-Père	Autres
Nbre de familles	541	102	16	10	18
% famille	78,8%	14,9%	2,3%	1,4%	2,6%

b) *Les actions des lieux d'accueil enfants parents (LAEP)*

Les lieux d'accueil enfants parents de Beaumont-le-Roger, Brionne et de La Trinité de Réville ont bénéficié au titre de l'année 2017 d'une supervision par un psychologue et un psychologue du travail, soit 20h / site.

Les activités proposées au sein de ces structures sont le jeu libre, l'échange entre parents, la motricité, comptine et lecture, la construction ou encore des activités créatives. Par ailleurs, des activités exceptionnelles ont ponctué l'année avec le concours de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) dans le cadre du projet « accident domestique », d'une psychologue lors de l'échange sur le thème de « la colère ». La participation à la manifestation « sport ma santé » ou encore la soirée thématique « parentalité positive », l'échange avec une intervenante sur la pratique « Montessori », le cinéma des tous petits, la balade contée, la chasse à l'œuf, l'atelier chocolat, l'éveil musical, le goûter festif sont autant de moments d'échanges, de sociabilisation qui favorisent le lien social, familial et la prévention.

5. L'enfance

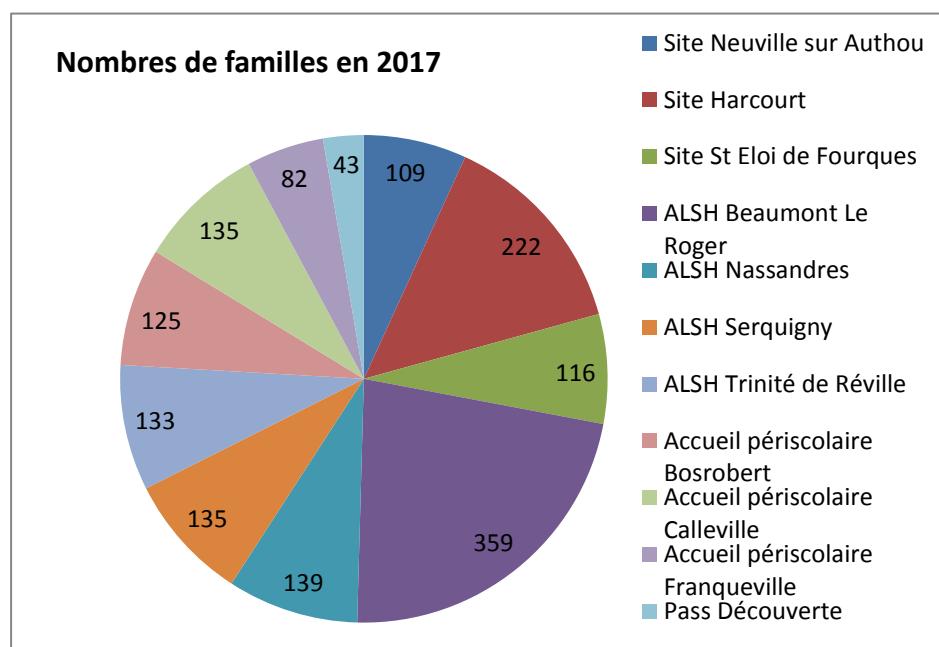
En 2017, 1593 enfants ont participé à au moins une activité du pôle enfance soit 1066 familles qui ont fréquenté au moins une des structures enfance.

Répartition des familles et enfants selon le quotient familial

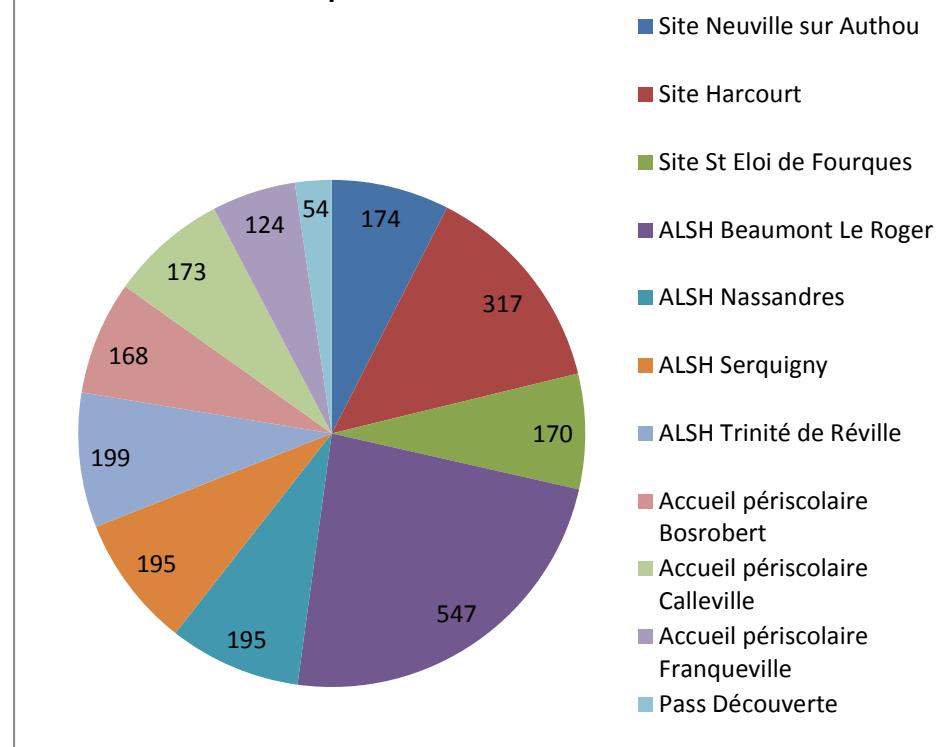
Tranches de QF	Nombres de familles	Nombre d'enfants présents
0 à 300	118	176
300 à 700	73	124
700 à 900	57	90
900 à 1200	116	170
1200 à 1600	158	225
1600 à 99999	564	835

Les familles disposant d'un quotient familial supérieur à 1600 représentent 53% des familles qui fréquentent les accueils de loisirs. La mise en place d'une nouvelle grille de tarification devrait favoriser l'accueil de nouvelles familles et notamment les familles à faibles ressources.

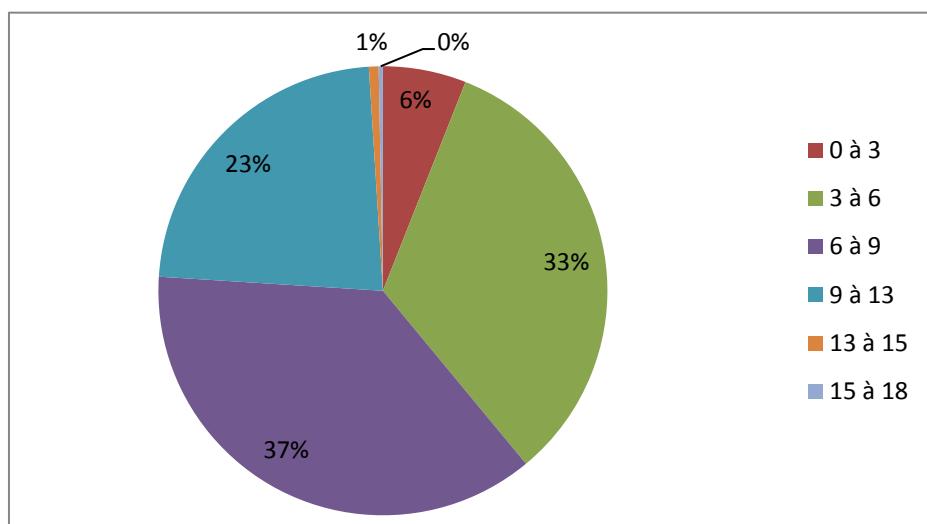
Répartition des familles et enfants par établissement



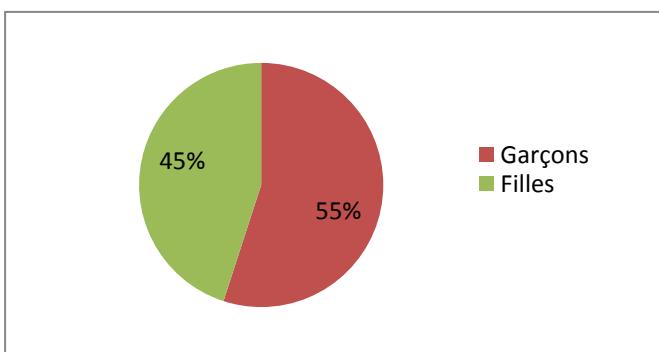
Nombre d'enfants présents en 2017



Répartition des enfants



879 garçons et 714 filles



A) Les ateliers « découverte » TAP

L'année 2017, a été marquée par une évolution réglementaire de l'organisation de la semaine scolaire. Les temps d'activités périscolaires instaurés en 2014 consistaient en des temps d'activités après le temps scolaire, contribuant à l'apprentissage de la vie sociale et à l'épanouissement des enfants et des jeunes. Cependant suite au décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, certaines écoles ont fait le choix de revenir à la semaine de 4 jours, supprimant de fait leurs TAP. Le C.I.A.S a assuré la gestion des TAP au titre de l'année scolaire 2016/2017, soit 698 enfants scolarisés sur 11 écoles, cependant ces ateliers ont pris fin à la rentrée 2017, suite au choix du retour à la semaine scolaire de 4 jours sur l'ensemble des 11 écoles.

a) *Organisation des ateliers*

- L'ensemble des enfants scolarisés ont été répartis au sein d'un des 41 groupes constitués
- Un taux de participation moyen de 62% a été enregistré (participation entre 54% et 90% selon les écoles)
- 41 intervenants et animateurs ont assuré l'encadrement de ces ateliers organisés au travers de 3 activités hebdomadaires. Les enfants changeant d'activités après chaque période scolaire. Ces ateliers ont développé les thèmes suivants : sport, théâtre, musique, relaxation, les mots, la création d'une BD, les activités manuelles ou encore l'éducation à la citoyenneté.

B) Les accueils périscolaires

Le C.I.A.S assure la gestion de 6 accueils périscolaires des sites d'Harcourt, Calleville, Neuville sur Authou, Franqueville, St Eloi de Fourques, Bosrobert et l'action spécifique « Pass découverte » à la Maison de l'enfance de Beaumont-le-Roger.

a) *Les objectifs des accueils périscolaires*

Ces services ont pour objectifs de :

- Répondre aux besoins de « garde » des parents qui travaillent
- Garantir les mêmes possibilités d'accès aux services à tous les enfants notamment avec la mise en place des transports après l'école pour rejoindre le périscolaire
- Répondre à la hausse des effectifs des accueils collectifs de mineurs périscolaires en conservant la même qualité d'accueil

b) *L'organisation des accueils périscolaires*

Les 6 accueils périscolaires sont ouverts le matin de 7h à 9h et le soir en fin de journée scolaire suivant les écoles et jusqu'à 19h. Chaque direction assure l'encadrement de 2 accueils périscolaires. Le service s'attache à accorder un temps de présence sur site pour favoriser le contact et l'échange avec les parents et un meilleur suivi des projets d'animation des équipes.

Le service périscolaire a bénéficié à 342 familles soit 489 enfants scolarisés. Plus de 70% des enfants scolarisés ont fréquenté au moins une fois les services périscolaires soit une augmentation de 4% par rapport à 2016.

ETABLISSEMENT	Nombres de familles	Nombre d'enfants présents
Accueil périscolaire Neuville sur Authou	32	46
Accueil périscolaire Harcourt	86	120
Accueil périscolaire St Eloi de Fourques	64	97
Accueil périscolaire Bosrobert	67	87
Accueil périscolaire Calleville	62	82
Accueil périscolaire Franqueville	58	86

Au titre de l'année scolaire 2016-2017, le thème développé sur l'ensemble des accueils périscolaires était « la prévention des risques » :

- Informer et sensibiliser les enfants sur les risques
- Connaître et reconnaître les situations de dangers
- Responsabiliser les enfants

Ainsi, chaque service périscolaire a développé ses propres animations : création d'affiches, prévention routière, jeux...



c) *Le Pass découverte, action spécifique*

En 2017, le Pass découverte organisé sur le site de la Maison de l'enfance de Beaumont le Roger a comptabilisé 54 enfants présents soit 43 familles. Cette action est proposée à tous les enfants à partir de 6 ans, les mardis et jeudis après l'école en période scolaire et le samedi matin une fois par trimestre, sur inscription. Les enfants ainsi que les parents ou membres de la famille des enfants participants peuvent partager un moment de loisirs, de découverte.

Un programme d'activités est proposé par deux animatrices au travers de la pratique sportive, des activités manuelles, culinaires mais également des animations « hors les murs » en partenariat avec d'autres services de la collectivité, commerces ou associations locales.

C) Les accueils de loisirs sans hébergement

Le service organise 7 accueils de loisirs sans hébergement sur le territoire, ouverts les mercredis et les vacances scolaires.

a) *Les accueils de loisirs des mercredis*



En 2017, 452 familles soit 691 enfants ont fréquenté les accueils de loisirs du mercredi. A compter de septembre 2017 et en raison du retour à la semaine scolaire de 4 jours sur certaines communes, les accueils de loisirs de Nassandres sur Risle, la Trinité de Réville, Neuville sur Authou, St Eloi de Fourques et Harcourt ont ouvert à la journée. Par ailleurs, le site de Beaumont-le-Roger déjà ouvert à la journée a observé une augmentation de ses effectifs le matin.

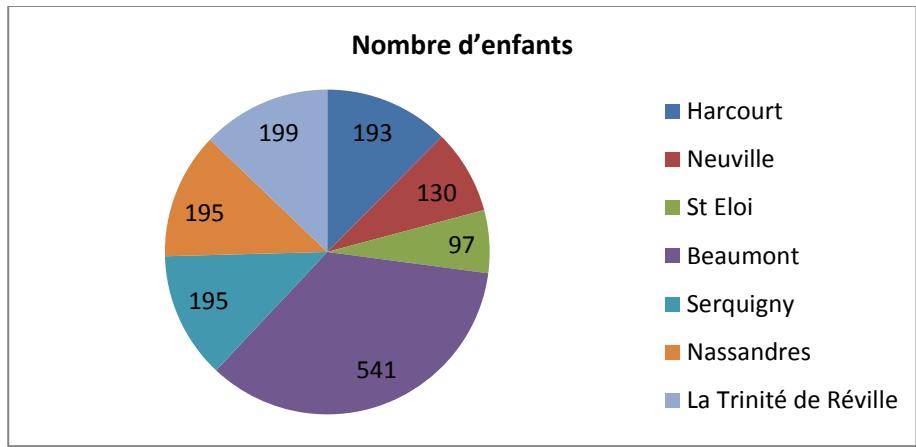
ETABLISSEMENT	Nombres de familles	Nombre d'enfants présents
ALSH Neuville sur Authou	37	56
ALSH Harcourt	51	67
ALSH Saint Eloi de Fourques	40	69
ALSH Beaumont Le Roger	188	293
ALSH Nassandres	45	69
ALSH Serquigny	43	59
ALSH Trinité de Réville	48	78



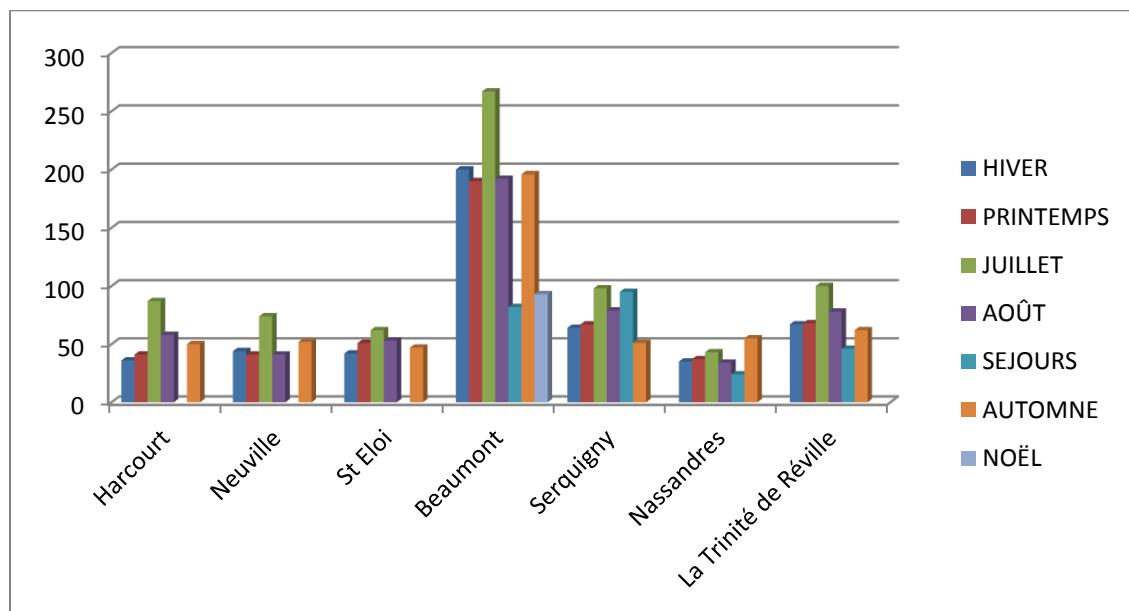
Les accueils de loisirs des mercredis ont développé les rencontres intergénérationnelles notamment les sites de Beaumont-le-Roger et de Neuville sur Authou. Ces rencontres ont favorisé l'échange de savoirs au travers du jeu ou du jardinage. La pratique sportive a également constitué une activité phare avec l'organisation de manifestation « sport ma santé » et s'est inscrit dans le thème commun du jeu.

a) *Les accueils de loisirs des vacances scolaires*

En 2017, le service a comptabilisé durant les vacances scolaires une fréquentation des structures par 858 familles soit 1550 enfants. A compter de juillet 2017, on notera l'ouverture du site de Nassandres sur Risle à la journée (mercredis et vacances scolaires).



Fréquentation annuelle des accueils de loisirs



25 séjours ont été programmés au cours de la période estivale. 335 départs en séjours qui ont concerné 253 enfants de 5 à 13 ans. Ces séjours ont été programmés dans différents cadres : ferme pédagogique, camping à la mer, camping à la campagne, base de loisirs... Des stages multisports et nature ont complété l'offre. Par ailleurs des nuitées sur les accueils sont proposées pour les plus jeunes.



Le pôle enfance s'est attaché à développer des activités en partenariat avec les collectivités et associations locales : médiathèque, école de musique, maisons de retraite, clubs des anciens, service culturel : Mouv'en Risle, association TIC TAC, clubs sportifs.....

6. La Jeunesse

A) Le Pôle Initiatives Jeunes (PIJ)

a) *L'accueil de Services Civiques*

Sur les années 2017, le PIJ a accueilli deux jeunes garçons en Service Civique, ayant pour mission de : « Favoriser l'information des jeunes à leurs droits pour la structure Intercom Bernay Terres de Normandie et concernant le diagnostic du dispositif « Bourse au permis » » ainsi que « Favoriser l'information des jeunes à leurs droits sur la ville de Bernay, plus précisément sur le QPV (Quartier Prioritaire de la Ville) ».

La mission autour du diagnostic du dispositif de la « Bourse au permis » a permis d'analyser :

- Le nombre de jeunes ayant déposé un dossier (119 jeunes)
- Le nombre de jeunes ayant bénéficié de cette aide financière (91 jeunes)
- La situation professionnelle des jeunes ayant obtenu cette aide financière (principalement des demandeurs d'emploi)
- Le nombre de dossiers « annulés » suite à une non-conformité, par rapport aux engagements du jeune
- Et connaître : « Pourquoi les jeunes ne sont pas allés jusqu'à l'obtention du code de la route ? » qui était fixée à deux ans.

Quant à la mission « Favoriser l'information des jeunes », elle a permis d'aller à la rencontre des jeunes et moins jeunes sur le quartier prioritaire. Une vingtaine de jeunes ont pu échanger avec le volontaire, sur les problématiques quotidiennes de vie au sein de leur quartier. Le volontaire a également été impliqué dans une action menée par l'animatrice du PIJ, auprès d'un public lycéen, sur la mise en place d'un plateau « Web-radio » sur l'égalité des hommes et des femmes dans la société.

L'animatrice accompagne les services civiques afin qu'ils définissent un projet professionnel en vue d'une « sortie positive » au titre de cette mission volontaire. Cependant, certains jeunes ne sont pas en mesure de faire aboutir leur projet.

b) *L'accueil de stagiaires*

Le P.I. accueille régulièrement des jeunes en période de stage, dans le cadre de leur formation, de leur scolarité ou de leur parcours d'insertion. En 2017, la structure n'a pas accueilli de stagiaire en raison de sa réorganisation. Les dispositifs du Pôle Initiatives Jeunes

➤ La Bourse au permis

En 2017, une aide au permis de conduire à 19 jeunes habitants du territoire a été délivrée. On observe depuis 2009 une réelle augmentation de la demande qui a permis en effet, à 91 jeunes d'obtenir le permis de conduire.

➤ Le BAFA « action citoyenne »

Une nouvelle session du P.I.J « BAFA, action citoyenne » s'est déroulée en 2017. Elle a été organisée en partenariat avec le service enfance jeunesse du C.I.A.S, les services de la ville de Bernay et les Francas.



Au titre de cette action 12 jeunes du territoire ont eu accès à la formation générale BAFA. En contrepartie, le groupe devait mener une réflexion une thématique citoyenne. Dans ce cadre le groupe a organisé des courts métrages pour sensibiliser les « Youtubeurs » sur la vigilance à adopter face aux médias et à Internet.

Aussi, 10 jeunes ont obtenu le stage de base « BAFA » au titre de l'année 2017.

➤ La prévention santé

Le P.I.J a proposé, comme chaque année, des actions de prévention santé, principalement en milieu scolaire :

- Participation au forum santé du collège Le Hameau à Bernay sur la problématique du tabac
- Mise en place d'atelier sur « l'estime de soi » au collège Marie-Curie à Bernay

➤ Les actions citoyennes

Au cours de l'année 2017 deux projets citoyens avec l'établissement Clément Ader de Bernay (lycée Professionnel et Technique) ont été menés sur la thématique de l'intergénérationnel :

- L'égalité entre les hommes et les femmes
- Projet artistique et historique intergénérationnel

➤ La participation aux manifestations et forum

Le Pôle Initiatives Jeunes a participé à plusieurs forums et manifestations :

- Le Forum de l'Enseignement Supérieur organisé à Evreux
- Forum Emploi, organisé par l'Intercom Bernay Terres de Normandie
- Une journée citoyenne, formation des délégués du lycée Fresnel

➤ L'accueil de groupe

En 2017, Le Pôle Initiatives Jeunes a accueilli des classes d'élèves de différents lycées de Bernay ainsi que des groupes de stagiaires en insertion professionnelle. Ces accueils de groupe ont pour objectif de faire connaître la structure à travers ses missions et les différents dispositifs proposés aux jeunes du territoire. Ces accueils favorisent l'échange et tissent un lien avec les jeunes qui contactent plus facilement le service pour un accompagnement personnalisé.



➤ La permanence de l'Armée de Terre

La convention avec le CIRFA d'Evreux permet d'assurer une permanence avec l'armée de terre une fois par mois (les mercredis de 13h30 à 16h). Durant l'année 2017, 25 jeunes ont pris contact avec l'Armée de Terre. Par ailleurs, le P.I.J a parrainé plusieurs jeunes jusqu'à la signature officielle de leur contrat d'engagement.

➤ Les partenariats

Le Pôle Initiatives Jeunes poursuit ses actions à destination des collégiens et lycéens dans le cadre du contrat de ville de Bernay.

Afin d'assurer le meilleur accompagnement, le P.I.J bénéficie du concours de ses partenaires tels que : La Mission Locale, Le Pôle emploi, le Conseil Départemental...

c) *La fréquentation du Pôle Initiative jeunes*

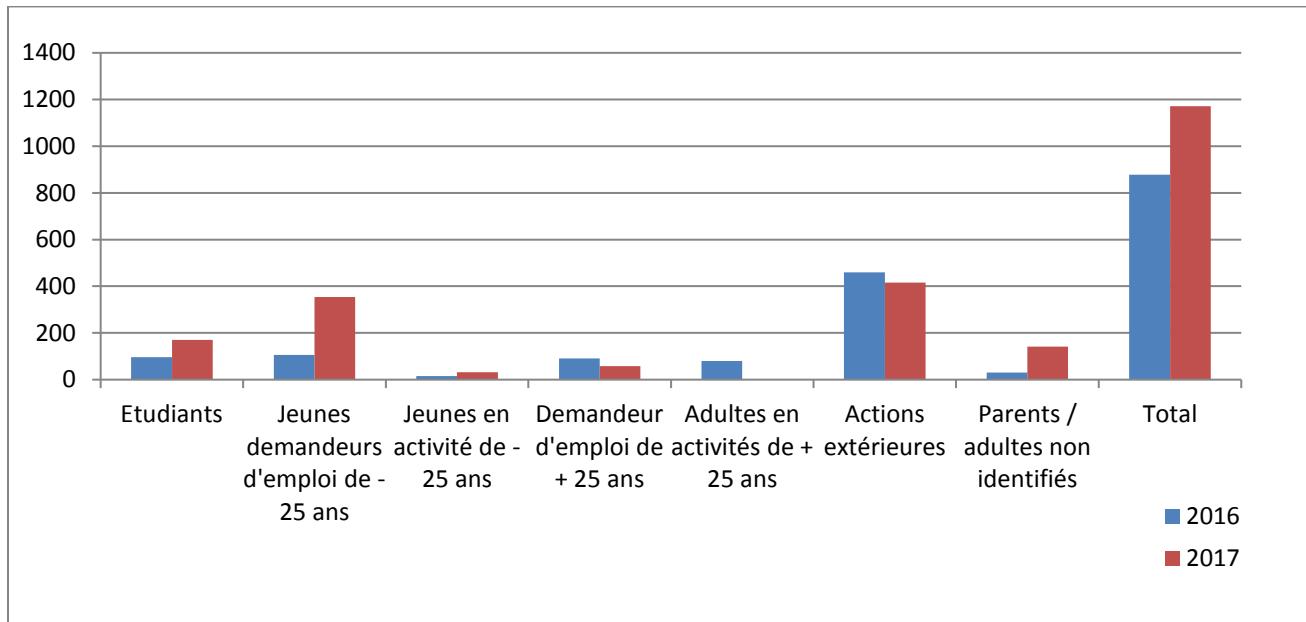
En 2017 on observe une augmentation du taux de fréquentation du service. Soit en 2017, 410 jeunes sensibilisés par les actions extérieures et plus de 750 personnes accueillies au sein du P.I.J.

Le développement de l'accueil individualisé assuré en matinée explique cette augmentation de la fréquentation. Ces accompagnements individualisés encadrés par l'animatrice - informatrice a permis un accompagnement dans les domaines suivants :

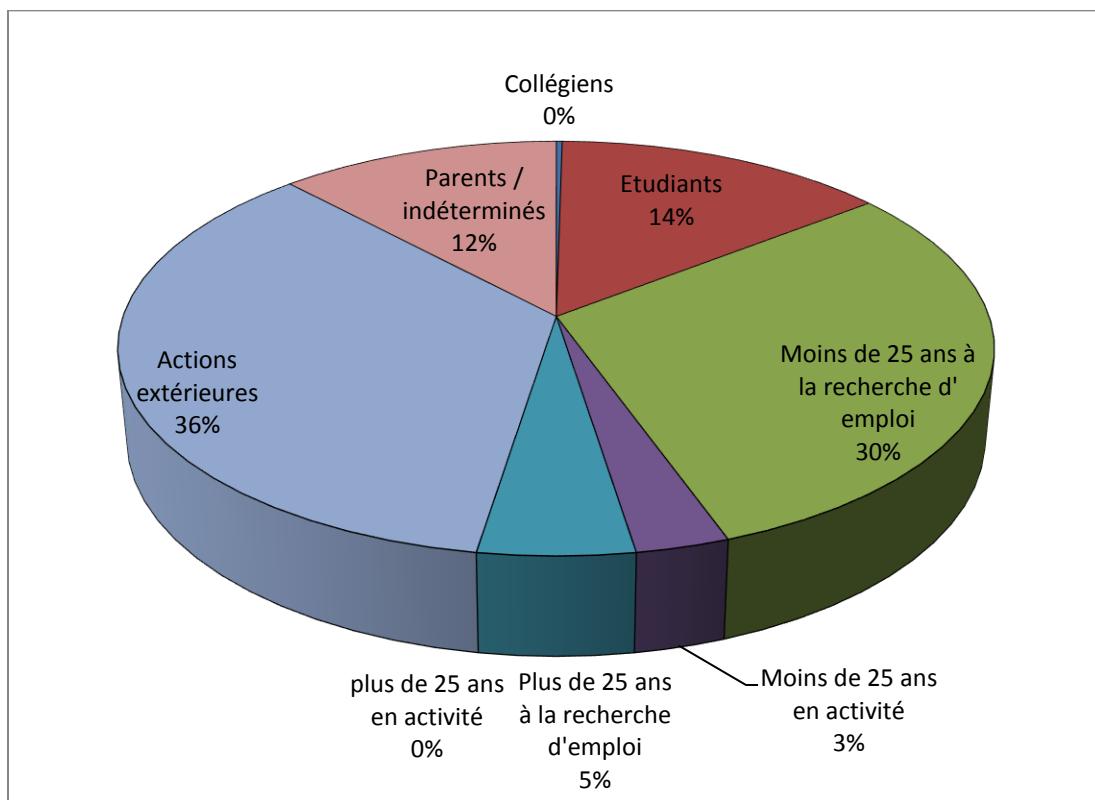
- Initiations informatiques,
- Recherche d'emploi (lettres de motivation, CV, recherche de stages, mise à jour du compte personnel de Pôle Emploi, recherches d'offres...),
- Accompagnement à la parentalité face à des problématiques relationnelles entre parents et enfants,
- Accompagnement face à des décrocheurs scolaires
- Accompagnement d'aide pour des problématiques d'addictions.

La baisse de fréquentation sur les actions extérieures est liée à la réorganisation de la structure sur l'ensemble du territoire.

Evolution de la fréquentation



Public accueilli

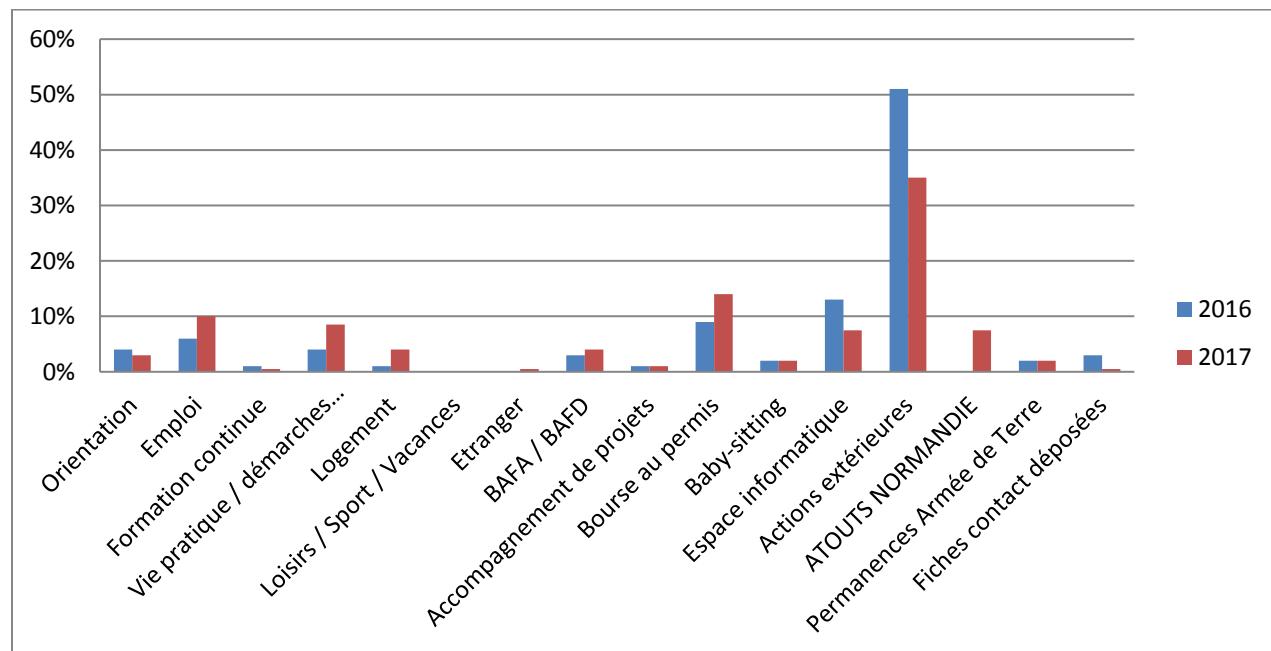


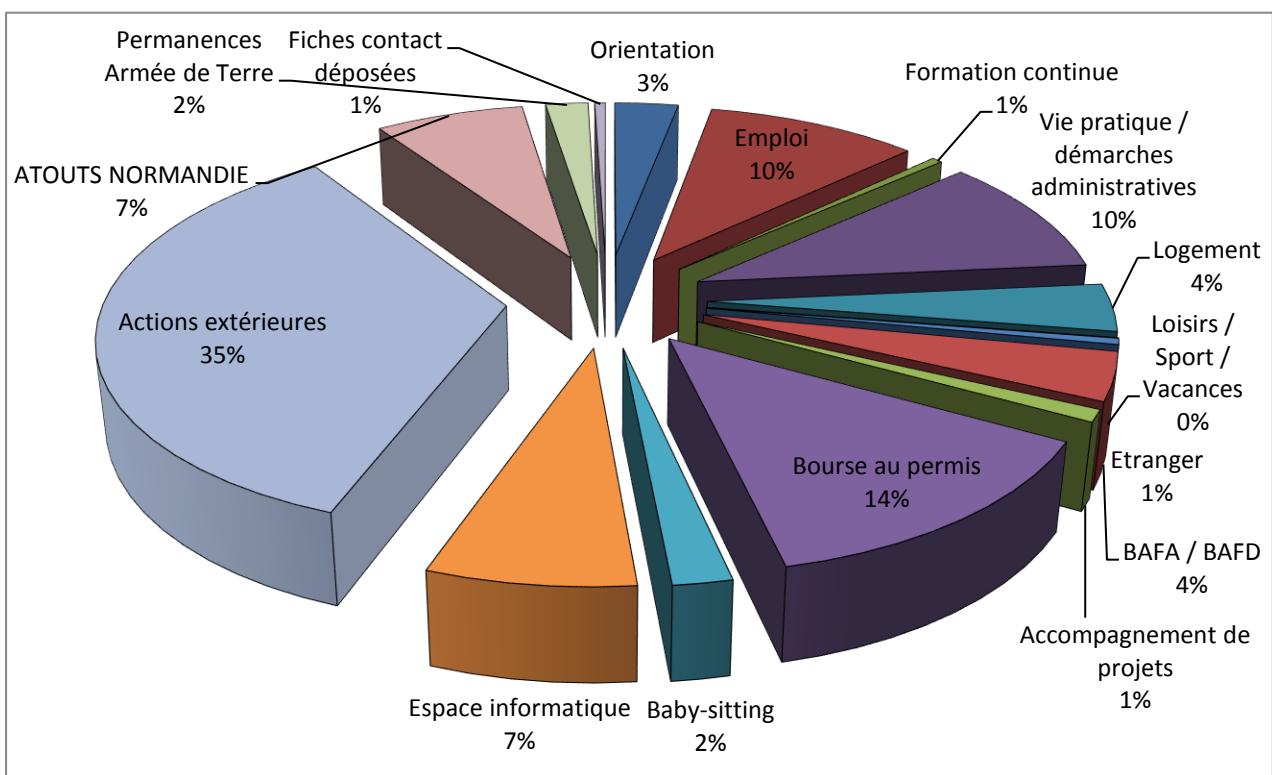
d) L'information recherchée

La bourse au permis de conduire, l'espace informatique et l'emploi sont les principales recherches des usagers du P.I.J. Par ailleurs, le service observe une augmentation des demandes d'information par téléphone ou mail dans les domaines de l'emploi, la vie pratique et les démarches administratives.

Le site internet constitue également un moyen d'information et de communication efficace avec 24 812 visites en 2017.

Par sa présence régulière sur les réseaux sociaux et particulièrement sa page « Facebook », le P.I.J étant son mode d'information aux jeunes avec 681 amis sur son profil soit une augmentation de 41 % par rapport à 2016. Ce support de communication constitue également un outil pédagogique et éducatif pouvant répondre aux différentes problématiques des jeunes du territoire.





B) Les Pôles ados

Le service jeunesse assure la gestion de quatre pôles ados sur le territoire (Beaumont-le-Roger, Serquigny, Nassandres sur Risle et Brionne), avec le fonctionnement suivant :

Pôle ados de Beaumont-le-Roger

⇒ Périodes d'ouverture :

- Vacances entières : hiver, printemps, juillet et août, automne et Noël
- Soirées le vendredi

⇒ Inscriptions à la « carte » hormis les séjours et les stages multisports

⇒ Accueil possible pour maximum 24 jeunes

⇒ Le public accueilli ne rencontre pas de difficultés importantes. Il est observé la présence de plus de garçons que de filles

⇒ Les locaux sont en cours d'aménagement et de construction et permettront d'assurer un accueil dans de meilleures conditions

Pôle ados de Serquigny

⇒ Périodes d'ouverture :

- Vacances : hiver (1 semaine), printemps (1 semaine multisports), juillet, automne (1 semaine multisports)
- Soirées le vendredi (en moyenne 1 par mois)

⇒ Inscriptions à la « carte » hormis les séjours et les stages multisports

⇒ Accueil possible pour maximum 24 jeunes.

Pôle ados de Nassandres sur Risle

⇒ Périodes d'ouverture :

- Vacances : hiver (1 semaine), printemps (1 semaine multisports), juillet, automne (1 semaine multisports)
- Soirées le vendredi (en moyenne 1 par mois)

⇒ Inscriptions à la « carte » hormis les séjours et les stages multisports

⇒ Accueil possible pour maximum 24 jeunes.

⇒ Le public accueilli ne rencontre pas de difficultés importantes.



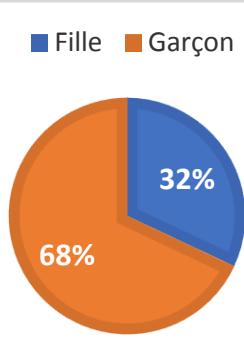
Pôle ados de Brionne

Le directeur de la structure a été recruté fin novembre 2017, aussi l'organisation et le développement du service a été réalisé au cours du dernier trimestre 2017 : prises de contacts avec les jeunes, mise en place des projets, organisation administrative et pédagogique.

a) *Fréquentation des pôles ados*

Au titre de l'année 2017, 276 jeunes différents ont utilisé au moins une fois les services des pôles ados pendant les périodes de vacances.

	Hiver	Printemps	Juillet	Août	Automne	Noël	Multisports	Camp	Soirées
Beaumont	39	24	24	47	35	11	52	24	48
Serquigny	09	MULTI 52	19	X	MULTI 18	X		24	27
Nassandres	X		24	X		X	56	24	27



Sur l'ensemble des accueils de loisirs adolescents, nous pouvons constater une majorité de présence masculine. Afin de rendre attractif les activités au public féminin, une réflexion est en cours (envisager des équipes en binôme mixte...)

b) *Les temps forts du service jeunesse*

- **Les séjours**

Trois séjours ont été proposés en juillet et août 2017 afin de permettre un départ en vacances et de favoriser le vivre ensemble.

- **La participation à l'évènementiel « sport ma santé »**

Cet évènement territorial à permis d'associer les jeunes dans l'animation de ce temps fort. L'objectif de cet évènement est de promouvoir les bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée liée à une pratique physique et/ou sportive régulière.

IV. Accompagner le projet de vie des personnes âgées et handicapées



Penser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, c'est penser le vieillissement individuel dans le vieillissement collectif de la population au niveau du domicile. C'est-à-dire comment trouver des réponses publiques pour aider les personnes les plus fragiles à rester maître de leur vieillissement et de leur handicap tout en recevant un accompagnement provenant du C.I.A.S.

1. Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D)

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile assure au domicile des personnes âgées et handicapées des prestations de services ménagers, mais également, des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires de la vie et les actes essentiels lorsque ceux-ci sont assimilés à des actes de la vie quotidienne (en dehors des actes de soins réalisés sur prescription médicale qui relèvent des Soins Infirmiers à Domicile).

Ces prestations sont accordées par différents partenaires (Conseil Départemental de l'Eure, Caisses de retraite...).

Dès l'attribution de ces dossiers de prise en charge, une évaluation globale des besoins de la personne est effectuée à domicile afin d'élaborer un projet individualisé d'aide et d'accompagnement, regroupé dans un document individuel de prise en charge, dans l'objectif d'orienter au mieux la mise en place d'une aide à domicile.

A) 2017 une année de transition

- La fusion des deux SAAD des ex-Intercom Risle et Charentonne et du Pays Brionnais.
- Le dossier d'autorisation déposé en octobre 2017 pour l'obtention d'une autorisation permettant l'intervention auprès des personnes âgées et/ou handicapées dépendantes pour une durée de 15 ans.
- Le dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) déposé en novembre 2017 auprès du Conseil Départemental. Il s'agit d'une nouvelle politique de tarification dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Le S.A.A.D est en attente de la réponse du Conseil Départemental.
- La mise en place du nouveau logiciel métier permettant une uniformisation et une plus grande efficacité au niveau de la planification (poursuite de la formation en 2018).



B) 2017 en quelques chiffres

- 43 communes d'intervention réparties sur les secteurs de Brionne et de Beaumont le Roger.
- 84 000 heures d'intervention en 2017.
- 75 aides à domicile.
- 375 bénéficiaires aidés au 31/12/2017.

C) Les temps forts du service

En 2017, plusieurs points à améliorer ont été identifiés concernant le rythme de travail des intervenants, à savoir :

- Repos après un week-end travaillé.
- Rémunération à harmoniser entre le pôle de Brionne et le pôle de Beaumont le Roger.
- Prise en compte des kilomètres effectués

Partant de ce constat, la réflexion a été engagée en 2017.

Cette réforme sera mise en œuvre au cours du second semestre 2018 auprès de l'ensemble des auxiliaires de vie, à l'issue d'une phase test qui a fait l'objet d'une information au Comité Technique.

a) *Une réforme du statut impliquant une nouvelle organisation du temps de travail*

⇒ Le respect des obligations minimales de temps de travail : les plannings doivent tenir compte des durées maximales de service et des durées minimales de repos pour réduire la pénibilité du travail.

Exemple :

- Durée maximale quotidienne ne devant pas dépasser les 10 heures.
- Pause de 20 minutes toutes les 6 heures.
- Pause méridienne de 30 minutes minimum (hors temps de trajet).
- Amplitude horaire maximale de 12 heures.
- Etc.

⇒ La mise en place d'une planification cyclique permettant la prise en compte des garanties minimales du temps de travail.

- Une planification cyclique permettant un repos avant et après chaque week-end : 4 à 6 jours travaillés du lundi au dimanche et 1 à 3 jours de repos fluctuants consécutifs ou non-consécutifs.
- Un roulement des repos établi sur 15 semaines pour une équité de traitement des agents par rapport au nombre de repos : 2 lundis, 2 mardis, ..., 10 samedis et 10 dimanches.

b) *Dossier d'autorisation*

Dans le cadre de la fusion des cinq collectivités, les deux Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile des ex-intercom du Pays Brionnais et de l'Intercom Risle et Charentonne, ont déposé un nouveau dossier de demande d'autorisation auprès des services du Conseil Départemental.

Cette autorisation est obligatoire pour pouvoir intervenir auprès des personnes âgées dépendantes au titre de l'Allocation pour l'Autonomie, la Prestation de Compensation du Handicap et l'Aide Sociale.

A cet effet un travail d'harmonisation a été effectué entre les deux services afin de répondre aux exigences du cahier des charges de l'autorisation. Plusieurs outils ont donc été retravaillés à savoir : le cahier de liaison, la plaquette présentant le service, le projet de service, les contrats de prestation, les devis, le livret d'accueil du bénéficiaire, l'enquête de satisfaction, etc.

c) *Dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)*

L'année 2017 a également été marquée par le dossier d'Appel à Manifestation d'intérêt auquel le Service d'Aide et d'Accompagnement a répondu. En effet, fin 2017, le Conseil Départemental de l'Eure a instauré

une contractualisation entre le Département et les S.A.A.D retenus dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens).

Le S.A.A.D du C.I.A.S de l'Intercom Bernay Terres de Normandie a été retenu à l'issu d'une procédure de sélection dans le cadre de l'AMI. Pour cela un dossier présentant plusieurs indicateurs a été présenté (activité prévisionnelle estimée sur les années à venir, budget prévisionnel, ratios d'encadrement et de personnel d'intervention, estimation des kilomètres effectués par les agents).

d) Tarification et activité du service

Après étude du dossier par les services du Département, un tarif a été attribué au C.I.A.S de 18,72 € par heure pour toutes les prestations réalisées dans le cadre de l'A.P.A (Allocation Personnalisée d'Autonomie), la P.C.H. (Prestation de Compensation du Handicap) et l'A.S (Aide Sociale). Le Département attribuera à une aide financière complémentaire liée aux kms parcourus entre chaque bénéficiaire (au-delà des 5 premiers kms).

Activité 2017							
Caisse	APA	PCH	Aide Sociale	CARSAT	Autres mutuelles	Taux plein	TOTAL
Heures	63852	5859	42	2339	4307	7444	83843

2. La résidence autonomie Serge DESSON

Le C.I.A.S assure la gestion de la résidence autonomie « Serge DESSON », établissement destiné à l'accueil des personnes âgées valides désireuses pour des raisons de confort, de sécurité ou d'isolement, d'intégrer un habitat à caractère collectif qui offre de nombreux services (repas, entretien, animation et gardiennage).



Cet établissement d'hébergement pour personnes âgées a pour vocation à accueillir des résidents de plus de 60 ans.

Une structure qui s'inscrit dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (loi A.S.V)

La résidence « Serge DESSON » s'est inscrite dans une démarche visant à son évolution au statut de résidence autonomie. En effet, l'Intercom Risle et Charentonne (ex communauté de communes en charge de la gestion de l'établissement) a signé le 14 décembre 2016 avec le Conseil Départemental de l'Eure, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens. Ce document répond aux dispositions de la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (loi A.S.V).

Dans ce cadre l'établissement devra répondre aux exigences réglementaires avant le 1^{er} janvier 2021 :

1. Garantir la qualité d'accueil des résidents par :
 - Des prestations d'administration générale (état des lieux – contrat de séjour ...)
 - La mise à disposition de locaux collectifs
 - L'accès à un service de restauration
 - L'accès à un service de blanchisserie
 - L'accès aux moyens de communication
 - L'accès à un dispositif de sécurité 24h/24
 - Des prestations d'animation de la vie sociale
2. Respecter les règles relatives aux publics accueillis
 - 15% de personnes classées en GIR 1 à 3
 - 10% de personnes classées en GIR 1 à 2
3. Respect des droits des usagers et accompagnement de la perte d'autonomie
 - Un projet d'établissement
 - Des conventions de partenariat (EHPAD, SSIAD)
 - Un conseil de vie sociale

Si l'établissement répond à la majorité des obligations réglementaires, l'année 2017 a été l'occasion :

- De mettre à jour certains documents administratifs tels que le règlement de fonctionnement et le contrat de séjour.
- D'établir un suivi mensuel du classement GIR des publics accueillis
- De développer les prestations d'animation

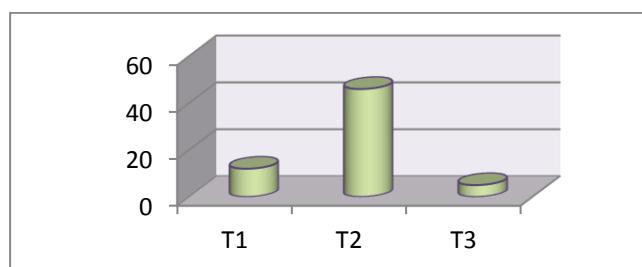
A) Caractéristiques de l'établissement

L'établissement a une capacité totale de 63 appartements de type T1, T2 et T3

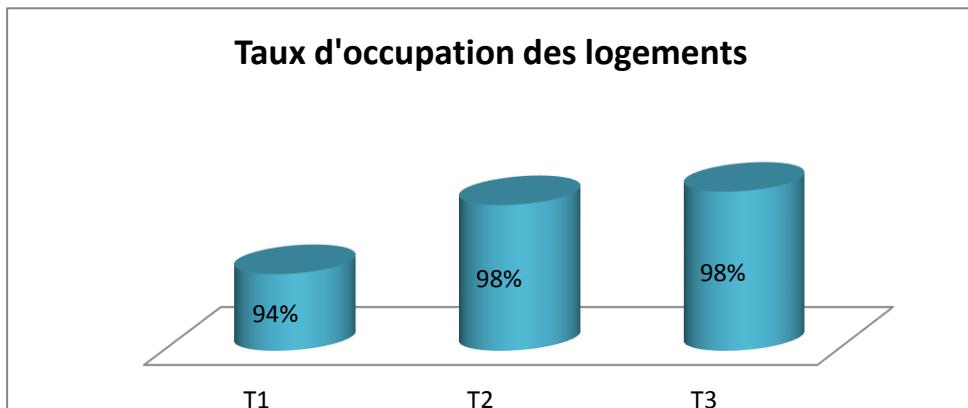
Montant des loyers 2017 (hors charges)

Type	Montant
T1	504,48 €
T2	533,97 €
T3	569,63 €

Répartition des logements



16 demandes de logement ont été formulées en 2017. L'établissement a pu répondre à 11 demandes d'entrée au cours de l'année.



Le taux d'occupation des logements au titre de l'année 2017, est de plus de 90%.

Le délai de vacance est principalement lié aux délais de remise en état ainsi qu'à l'éventuel préavis du locataire entrant.

Les logements de type T1 font apparaître le taux d'occupation le moins élevé et ce en raison de leur plus faible attractivité.

Au cours de l'année 2017, la résidence a enregistré 4 décès, 6 départs en maison de retraite et 1 mouvement interne.



B) Profil des résidents

L'âge moyen des résidents, en 2017, est de 82 ans et 10 mois. La personne la plus âgée, née en 1918 avait 99 ans et la plus jeune avait 63 ans.

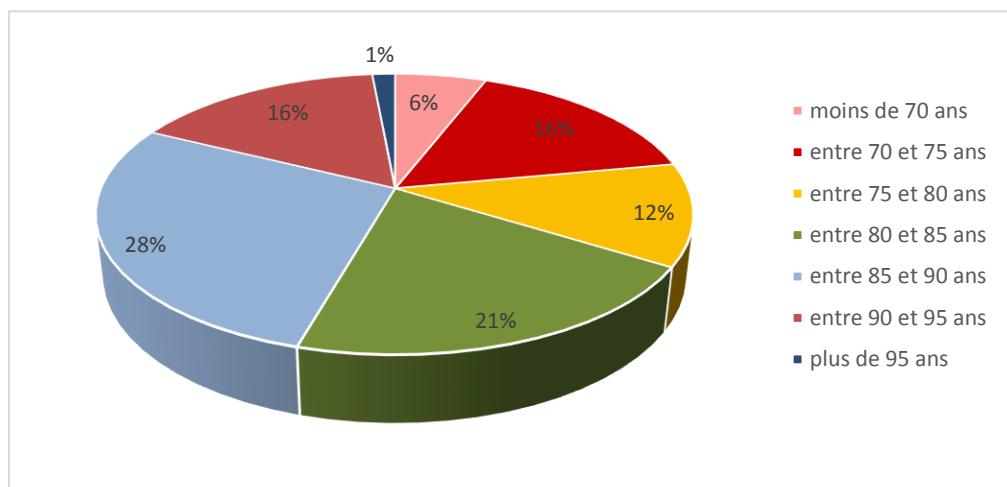
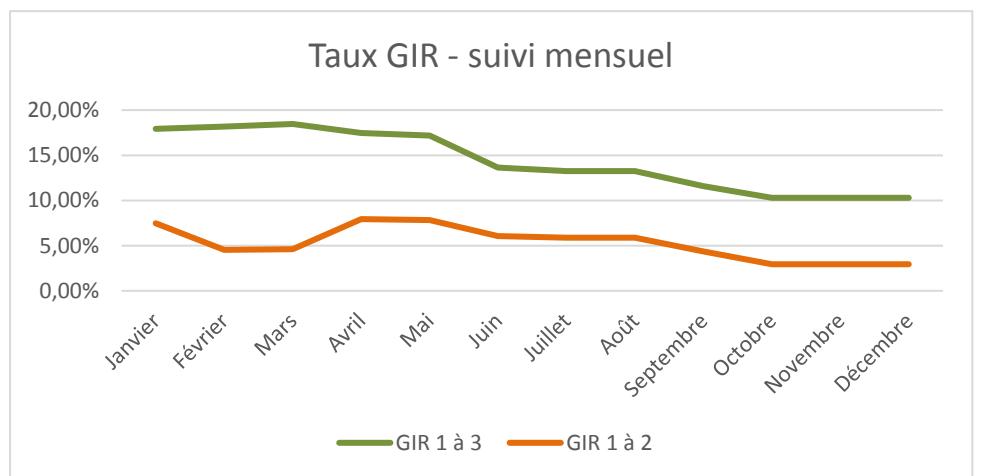
Age moyen des résidents et répartition par sexe

<i>Tranches d'âge</i>	<i>Nb</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
moins de 70 ans	4	2	2
entre 70 et 75 ans	11	5	6
entre 75 et 80 ans	8	1	7
entre 80 et 85 ans	14	2	12
entre 85 et 90 ans	19	2	17
entre 90 et 95 ans	11	1	10
plus de 95 ans	1	0	1
Total	68	13	55

Les différents mouvements des résidents (entrées et sorties) font apparaître que **78 personnes** ont logé au sein de la résidence durant l'année 2017, soit 16 hommes et 62 femmes. L'âge moyen des femmes était de 84 ans et 1 mois et celui des hommes de 77 ans et 8 mois. On remarque une forte proportion de femmes seules qui ont résidé en 2017 dans l'établissement, soit 62 femmes contre 11 hommes et seulement 5 couples.

Le choix de s'installer en résidence est lié à un besoin de sécurité ainsi que pour rompre l'isolement dans lequel vivent certains séniors. De plus, la résidence assure un service d'astreinte 24/24h et 7/7j, ce qui est rassurant pour une telle population vivant bien souvent dans l'inquiétude quand le conjoint est décédé. Le professionnalisme et la disponibilité de l'ensemble du personnel apportent une réelle plus-value pour l'établissement.

Suivi du GIR des résidents au cours de l'année 2017



Cadre réglementaire :

GIR 1 à 3 inférieur à 15%

GIR 1 à 2 inférieur à 10 %

Les personnes résidant au foyer logement et qui entrent dans un processus de dépendance se voient proposer une orientation vers l'hôpital du Neubourg. Cette disposition permet de limiter, au sein du foyer logement, le niveau de dépendance des résidents et de conserver ainsi son caractère non médicalisé et sa vocation à accueillir un public relativement autonome.

Par ailleurs, le service a mis en place en 2017 le projet de vie individualisé au sein de l'établissement. Ce support permet d'échanger avec le résident et de l'accompagner dans le maintien au domicile dans les meilleures conditions tout en accordant une réflexion sur la réorientation si la dépendance ne lui permettait plus de rester dans l'établissement.

Origine géographique des résidents

Commune	Nbre de résident
Barc	2
Barquet	6
Beaumont le Roger	21
Beaumontel	4
Bernay	4
Ecardenville la campagne	1
Fontaine l'abbé	1
Goupillières	3
Grosley sur Risle	4
La Chapelle Gauthier	1
La Houssaye	2
La Neuville du Bosc	1
Mesnil en Ouche	3
Nassandres sur Risle	1
Plasnes	2
Romilly la Puthenaye	1
Serquigny	2
Tilleul Othon	2
Thibouville	1
Hors territoire de l'IBTN*	16
	78

* Intercom Bernay Terres de Normandie

Les personnes originaires des communes de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ou les personnes ayant des enfants sur le territoire sont privilégiées dans le cadre de l'accès à la résidence. Cependant, les personnes issues d'autres départements ou villes limitrophes ne sont pas exclues cependant celles-ci ne sont pas prioritaires et il leur est demandé d'exprimer leur(s) motivation(s) à intégrer l'établissement.

Aides au logement pour les résidents

Seules 16 personnes bénéficient de l'Aide Personnalisée au Logement (APL), dans le cadre du conventionnement avec la Caisse d'Allocations Familiales.

C) Vie de la résidence

Le personnel de l'établissement assure l'entretien régulier des parties communes. Par ailleurs une attention particulière est accordée au bien être des usagers avec la gestion des situations d'urgence et la mise en place de l'accompagnement individualisé.

1. Les services au sein de l'établissement

a) *La restauration*

Pour les résidents le souhaitant, l'établissement propose pour le déjeuner un repas complet, fourni par un prestataire extérieur. Le résident peut choisir de déjeuner en salle de restauration ou dans son logement. Dans ce cas, le repas est distribué en « panier-repas ».

Le tarif du repas a été fixé par décision du Conseil d'administration du 3 mars 2017 à 4,17 €. Plus de 650 repas mensuels sont commandés soit plus de 30 locataires qui font appel à ce service.

b) *La buanderie*

Une buanderie est à disposition des résidents pour étendre les pièces de linge de grande taille. Cet espace est très apprécié et fréquemment utilisé.

c) *La chambre d'hôtes*

L'établissement dispose d'une chambre d'hôtes exclusivement réservée aux familles et aux proches des résidents. Cet hébergement fait l'objet d'une facturation à la nuitée fixée par décision du conseil d'administration du 29 juin 2017 à 15,24 €. Au cours de l'année 2017, 41 nuitées ont été facturées soit un taux d'occupation de 11 %.

d) *Les garages*

L'établissement dispose de 24 garages, réservés prioritairement aux résidents. La location mensuelle a été fixée par décision du conseil d'administration du 29 juin 2017 à 54,65 €. Neuf locations ont été comptabilisées en 2017 dont 3 locations à des personnes extérieures à la résidence.

2. L'animation

a) *Des rencontres conviviales tout au long de l'année*

En 2017, l'animation a fait l'objet d'une attention particulière avec l'organisation de moments de rencontres conviviaux et de rencontres mensuelles autour d'un café qui réunissent la majorité des résidents ou encore l'organisation de lotos ou des repas de Noël et d'été. L'encadrement s'attache particulièrement, pour les résidents ayant peu de visites, à apporter convivialité et un soutien afin d'éviter l'isolement.

b) *Des activités en faveur de la mémoire et du maintien du capital santé*

La mise en place en 2016 d'activités ciblées sur la mémoire et la motricité fine avec le concours d'un animateur du centre de loisirs a été reconduite en 2017. En effet, ces rencontres hebdomadaires en dehors des vacances scolaires connaissent un véritable engouement tant par leur qualité que leur convivialité. Jeux de mémoire, de précision et initiation à la pratique sportive ont favorisé l'activité et le bien-être de nos séniors.

c) *La gymnastique équilibre dans une démarche de prévention*

Avec le concours du comité départemental d'éducation physique et de gymnastique volontaire, un programme de prévention a été mis en place au travers d'un atelier de gymnastique équilibre. 12 séances ont été programmées afin d'accompagner les séniors pour améliorer les facteurs d'équilibre, la posture, la confiance en soi, la concentration, les déplacements plus aisés.

d) *Un atelier culturel en faveur du maintien du lien social et du capital santé*

Les élus de la commission autonomie ont souhaité, dans le cadre des appels à projet du Conseil Départemental, proposer une action culturelle favorisant le lien social et le maintien du capital santé. Cette action s'est inscrite dans une démarche participative afin de répondre au mieux aux attentes des résidents. Une rencontre préalable a donc été organisée afin de recueillir leurs souhaits en termes de projet artistique et de les sensibiliser aux techniques et méthodes ; l'objectif étant de faire tomber les éventuels a priori qui pouvaient constituer des freins à leur participation et de trouver des solutions adaptées. Ainsi, le travail collectif a permis aux personnes moins autonomes de participer par le soutien mutuel qui a été mis en place et l'adaptation de l'activité aux éventuelles difficultés observées. La qualité pédagogique assurée par deux artistes intervenantes a permis de rendre accessible à tous l'atelier qui a constitué un lieu d'échanges et de convivialité au travers de la création de trois totems en céramique et d'une installation d'animaux peints sur plaques de bois. Enfin, la qualité des créations favorise la valorisation individuelle et collective, elles seront exposées dans l'établissement puis installées en 2018 au sein du parc de la résidence.



3. Favoriser le bien être

L'année 2017 a été marquée par la reprise de la gestion de la résidence par le C.I.A.S et la mise à jour des supports administratifs. Dans le cadre de l'évolution du statut de résidence autonomie, l'établissement devra engager une évaluation interne afin d'établir son projet d'établissement et procéder, avant 2021, à une évaluation externe.

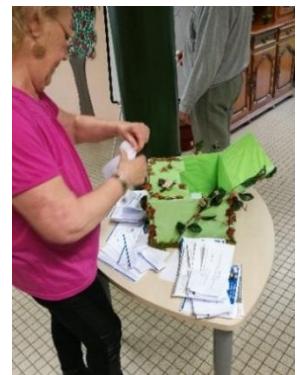
a) *Projet d'aménagement du parc*

Enfin, si la direction s'engage à organiser son service au regard des exigences réglementaires, elle accorde une réflexion particulière au bien-être des résidents. A cet effet, un projet d'aménagement paysager du parc de la résidence a été présenté et adopté par le conseil d'administration.

Source de partage et d'échanges pour les familles et les résidents ce projet veut véritablement s'inscrire dans une démarche transversale au sein du C.I.A.S. Il mobilise l'ensemble des services pour sa réalisation, services qui deviennent acteurs à part entière :

- Insertion
- Autonomie
- Enfance jeunesse
- Culture

Il ne s'agit plus d'un simple aménagement structurant mais d'un véritable projet participatif. Aussi, pour répondre aux attentes des résidents, deux d'entre eux sont associés à ce projet et une action culturelle de



création artistique en lien à cet aménagement a été menée en amont du projet.

De plus, le choix paysager a été soumis au vote des résidents. Le chantier d'insertion a proposé trois thématiques :

- N° 1 : Collection d'hydrangeas
- N° 2 : Plantes de terre de bruyère
- N° 3 : Biodiversité

Le 15 novembre 2017, les résidents ont retenu, avec 53% des votes, le thème n°2. La participation des résidents permet de les associer et de leur accorder une place prépondérante dans la mise en œuvre de ce projet.

Enfin, ce projet financé à 50% par le Conseil Départemental dans le cadre du second appel à projet 2017 a été engagé en 2017 et sera finalisé au cours de l'année 2018. Il s'inscrit dans un projet à :

✓ **Visées thérapeutiques** par la prise en compte de problématiques simples de santé liées au vieillissement de la personne. L'accès aux espaces verts et aux jardins contribue directement à la santé en réduisant le stress, en favorisant l'activité physique, en améliorant le cadre de vie et l'état de santé ressenti. Cet aménagement du parc, de par sa composition, suscitera la contemplation et les émotions par ses différentes ambiances, odeurs, couleurs..... Cet espace pourra également permettre aux résidents d'être actifs par l'aménagement d'espaces de motricité et de culture (soins des plantes – jardin potager – lieu de cueillette).



✓ **Visée sociale** par le concours du Chantier d'insertion du C.I.A.S. La volonté de faire participer les salariés du chantier dans un projet de création et de valorisation du site constitue un axe essentiel dans la démarche participative. Ce projet répond pleinement aux objectifs du chantier et permettra un échange avec les résidents lors de leur intervention sur site. Des temps d'échanges seront mis en place, les agents déjeuneront sur place afin de partager, d'échanger et de transmettre leurs connaissances.



✓ **Visée intergénérationnelle** en offrant la possibilité de partager avec la famille mais également les plus jeunes des moments conviviaux au travers d'ateliers jardinage ou d'activités de loisirs. En effet, la mise en place d'un jardin sensoriel, d'un jardin potager, l'installation d'un parcours de mini-golf ainsi que des aménagements dédiés à la motricité seront des outils support à la mise en place d'ateliers intergénérationnels.



✓ **Visée culturelle** en développant l'offre pour le public senior en amenant la culture aux résidents. Le parcours au sein du parc sera jalonné d'espaces dédiés à l'art, à la découverte artistique. Ainsi, les artistes en collaboration avec le service culturel de l'Intercom pourront installer et faire découvrir leurs créations aux séniors.



V. Proposer un tremplin vers l'(la) (ré)insertion professionnelle

1. Le Chantier d'insertion

Le chantier d'insertion est un tremplin pour ses bénéficiaires en vue de retrouver une activité professionnelle. Ce dispositif conventionné par l'Etat (DIRECCTE), et subventionné par le Conseil Départemental au titre de l'encadrement des personnes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

L'objectif principal du chantier d'insertion est de permettre à des personnes en difficultés de retrouver le chemin de l'emploi grâce à l'acquisition de compétences qualifiantes et diversifiées. La valorisation des espaces naturels constitue l'activité support du chantier.

Parallèlement, des formations reconnues sur le marché de l'emploi sont dispensées aux salariés afin qu'ils se professionnalisent.



Douze places sont conventionnées par la DIRECCTE pour le chantier d'insertion, dont 10 sont réservées aux bénéficiaires du RSA et 2 à des personnes bénéficiant d'autres revenus au titre des minima sociaux.

L'année 2017, a constitué une année de transition : le service a poursuivi sa mission principale d'insertion de personnes en difficultés tout en engageant une réflexion sur la redéfinition des missions du chantier au regard du nouveau territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

A) Les modalités de recrutement

Dans le cadre du recrutement du personnel du chantier d'insertion, le service organise des sessions de recrutement avec le concours des services de Pôle emploi. Ce dernier, après avoir identifié des personnes susceptibles d'intégrer le chantier au regard de leur parcours professionnel, les convient à une réunion d'information collective. Ainsi, en 2017, le service a organisé trois réunions d'informations collectives.

Ces réunions sont tenues dans les locaux du chantier d'insertion sur le site de Brionne et sont animées par la référente Pôle emploi du chantier d'insertion. Une présentation des missions du parcours d'insertion et ses obligations est assurée aux demandeurs d'emploi. Par suite, l'encadrant technique et la responsable du chantier procèdent à un entretien individuel en vue du recrutement effectif.

Le chantier d'insertion a accueilli 21 personnes dont treize correspondent à un recrutement au titre de l'année 2017, les 8 autres étant des contrats débutés en 2016 qui se sont poursuivis sur 2017.

B) L'organisation du chantier d'insertion

Le personnel d'intervention du chantier d'insertion est recruté sur un premier contrat d'une durée de 4 mois. Ce contrat est renouvelable dans la limite de 24 mois, à raison d'une durée hebdomadaire de 26 heures.

Le chantier est organisé en deux équipes dont l'activité est répartie sur la semaine comme suit :

- Equipe 1 : Lundi, Mardi, Mercredi matin et Jeudi
- Equipe 2 : Mardi, Mercredi matin, Jeudi et Vendredi

C) Les interventions réalisées au sein de la nouvelle entité

- **L'aménagement de la zone humide du Centre de Culture, de Ressources, d'Initiatives et de Loisirs (C.C.R.I.L.) de la Trinité de Réville**

Le projet d'aménagement de la zone humide a été réalisé en lien avec le conservatoire botanique régional. Le service a procédé à un broyage en deux phases pour permettre au site de reprendre sa végétation naturelle. Enfin, cette zone humide d'environ 7 000 m² va être proposée au titre du classement d'espace naturel sensible.



- ***La mise en sécurité d'arbres malades en bord de rives au sein du parc de la résidence autonomie Serge DESSON à Beaumont-le-Roger***

Le service a procédé à l'abattage de frênes atteints de Chalarose, champignon pathogène qui fait dépérir cette espèce, et présent dans le nord de la France.



- ***L'aménagement pédagogique à proximité de l'espace sensible du Bec Hellouin***

Cet aménagement est un espace pédagogique en zone ripisylve (zone humide en bordure de rivière). Dans ce cadre, le chantier d'insertion a procédé à l'installation de mobiliers.



L'ensemble de ces interventions permet de proposer aux agents des missions variées et ainsi de les accompagner dans la définition de leur parcours professionnel.

- ***L'entretien des espaces verts***

Le service a assuré l'entretien des espaces verts de locaux du C.I.A.S et de certains sites de l'Intercom dans le cadre d'un service mutualisé tels que l'entretien de stations d'épuration et de zones d'activités... L'année 2017 a fait l'objet d'une année de réflexion sur les sites dont l'entretien serait assuré par le chantier.

D) La formation des agents du chantier

Dans le cadre de l'accompagnement socio-professionnel et plus particulièrement la formation qualifiante, le chantier d'insertion a donné l'opportunité aux salariés, volontaires, de passer les permis CACES. L'objectif étant de maîtriser l'utilisation des engins de chantier en respectant les consignes de sécurité.

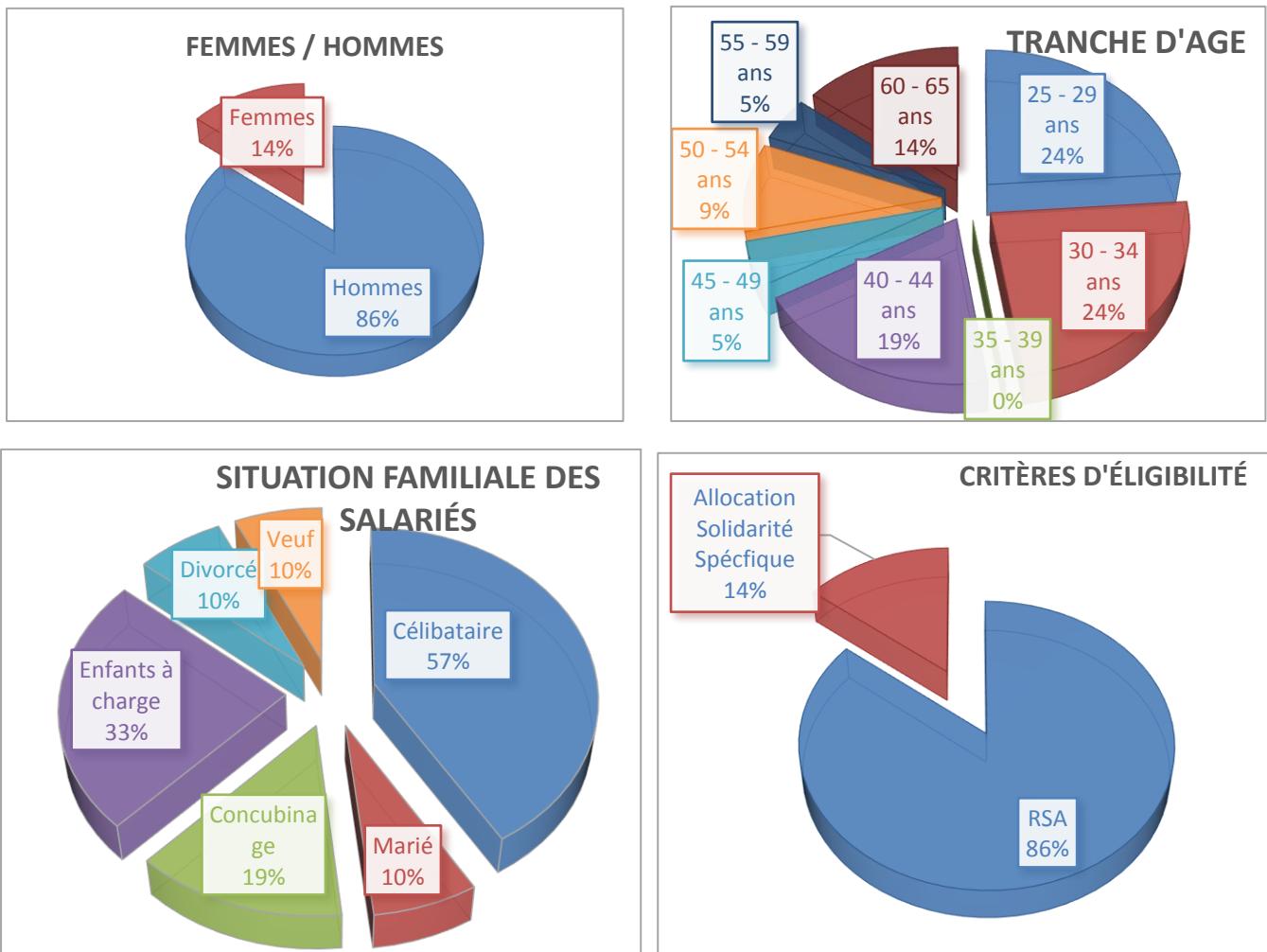
Ainsi deux salariés ont suivi le permis CACES « Nacelle » 1B du 20 au 23 novembre 2017. Ce permis autorise la conduite de plateformes multidirectionnelles avec stabilisateurs.

Enfin, du 11 au 15 décembre 2017, 6 salariés ont suivi la formation au titre du permis CACES « Mini pelle » qui autorise la conduite d'un tracteur agricole, une mini pelle, un mini chargeur, une moto basculeur, un petit compacteur ou une machine à peindre les lignes sur chaussée.

Le CACES « Nacelle » est une formation très valorisante pour le personnel car un grand nombre d'agent n'a pas de formation. Pour certains, cette formation s'inscrit dans leur projet professionnel (ex : peintre en bâtiment). Par ailleurs, cette formation très complète par l'approche de la conduite en sécurité ou des réseaux enfouis, ouvre des opportunités professionnelles aux agents.

E) Le profil des agents du chantier d'insertion

L'équipe du chantier d'insertion était composée en 2017 de 3 femmes et de 18 hommes. Les agents sont majoritairement célibataires, avec un enfant à charge et 86 % sont éligibles au RSA (Revenu de Solidarité Active). L'isolement du personnel du chantier d'insertion est observé aussi ce service favorise le lien, particulièrement pour les personnes isolées socialement.





F) Des compétences spécifiques dédiées au chantier

Le chantier d'insertion intervient dans le cadre de la gestion des plantes exotiques envahissantes. Plus particulièrement, il intervient et assure la formation des agents dans le cadre du procédé d'arrachage et de décontamination de la Balsamine de l'Himalaya. Cette compétence spécifique constitue une réelle plus-value dans la formation des agents et dans la réalisation de prestations de service. Le service envisage d'étendre ses spécificités à l'arrachage de la grande berce du Caucase.



Dans le cadre de cette compétence spécifique du chantier, le service est intervenu le 19 octobre 2017 au jardin des plantes de Rouen, au sein d'ateliers techniques exposant la gestion des plantes envahissantes.

G) Mise en œuvre de l'appel à projets des communes

Dans le cadre de la fusion et de la gestion de ses missions à l'échelle du nouveau territoire, le service a engagé une démarche d'harmonisation au titre de ses interventions au sein des communes.

Ainsi, le chantier d'insertion a proposé la mise en place de l'appel à projets des communes en fin d'année 2017 en vue de recentrer ses missions vers l'acquisition de compétences qualifiantes et diversifiées pour les salariés en insertion.

Par ailleurs, l'entretien des espaces verts des locaux du C.I.A.S ainsi que ceux de certains services de l'Intercom Bernay Terres de Normandie sont assurés en complément des prestations de services et des projets communaux.

Enfin, la serre du chantier, véritable outil pédagogique, a été préparé en vue de sa mise en production.

VI. Animer la Vie Sociale

Au titre de l'année 2017, le service animation de la vie sociale du C.I.A.S s'organise au travers de l'espace de vie sociale du Centre de Culture, Ressources, d'Initiatives et de Loisirs de la Trinité de Réville.

Un Espace de Vie Sociale, est :

- **un lieu de proximité à vocation multiple** : il propose aussi un accompagnement, des activités et des services à l'ensemble de la population. De fait cette structure constitue un lieu de rencontre et d'échange entre les générations favorisant le développement des liens familiaux et sociaux.
- **un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets** : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants. Ainsi la vie sociale et la vie associative sont favorisées par des activités et des services à vocation sociale, éducative, culturelle ou de loisirs. Par ailleurs, cette structure propose également des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire en mettant à leur disposition des moyens humains et logistiques.

A) L'organisation de l'Espace de Vie Sociale

a) *Les horaires d'ouverture*

Lundi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mardi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mercredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Jeudi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Vendredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



b) *Les pôles d'intervention*

- Pôle Education à l'Environnement et au Développement Durable
- Pôle Ressources - Multimédia,
- Pôle Animation – Culturel
- Point Accueil Jeunes

B) Pôle Education à l'Environnement et au Développement Durable

L'antenne Nature de la Maison des Jeunes et de la Culture de Bernay assure l'animation des actions environnementales à destination des scolaires, des enfants, des familles et du tout public. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la convention signée avec la MJC qui a fait l'objet d'un renouvellement pour une durée d'un an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

a) *Les animations environnementales en quelques chiffres*

		2012	2013	2014	2015	2016	2017
Animations pour les élèves du cycle 3	Nb de jours	45	38	42	40	38	35
	Nb de Personnes	1 257	1 088	1 311	1 259	1 132	1 254
Animations pour les élèves du cycle 1	Nb de jours	5	5	5	5	2	2
	Nb de Personnes	246	243	250	232	204	224
Stage nature Connaître et Protéger la Nature (CPN)	Nb de jours	18	14	15	14	13	15
	Nb de Personnes	108	96	80	100	123	100
Chantier Jeunes Bénévoles ou journées participatives	Nb de jours	5	10	5	2	-	-
	Nb de Personnes	80	123	70	43	-	-
Ateliers Enfants Parents	Nb de jours						7
	Nb de Personnes						150
Animations tout public	Nb de jours	15	6	5	8	10	5
	Nb de Personnes	391	479	428	367	234	253
Total		2 082	2 029	2 139	2 001	1 693	1 981

b) Des animations pour tous

Les animations scolaires

► les zones humides, patrimoine local



Valoriser une zone humide c'est un beau chantier bénévole en perspective. L'Antenne Nature de la MJC de Bernay a mené cette action auprès des 12 ans et plus pendant les vacances de printemps. Ces activités plein air ont été l'occasion d'investir un site classé Natura 2000, à La Trinité de Réville. Débroussaillage, déboisement, création du balisage d'un sentier, installation sur ce parcours de panneaux pour l'exposition MJC « zone humide ». Objectif : redonner ses lettres de noblesse à un milieu naturel et au patrimoine écologique qu'il représente, pour en faire un lieu vivant de promenade bucolique pour tous.



Faire prendre conscience aux enfants de l'intérêt et de la richesse écologique et patrimoniale de ces milieux humides pour le territoire, c'est aussi l'objectif du projet pédagogique mené par la MJC avec les classes de cycle 3. Chaque classe a eu mission de réaliser un exposé oral, sur un thème au choix dans le but de retracer les écosystèmes présents sur la zone humide étudiée. Les enregistrements de ces exposés ont été installés au cœur de la zone humide sur un parcours balisé. L'exposition, visuelle et sonore, a été inaugurée début mai avec les élus en présence d'une partie des 103 élèves ayant pris part à cette action de sensibilisation.

► La Biodiversité sourit aux chauves-souris

Le site de la Trinité de Réville, en particulier la prairie, est un cadre privilégié de biodiversité où se sont retrouvées huit classes de cycle 2 du territoire. Un rallye grandeur nature a été concocté par l'Antenne Nature avec pour fil conducteur les chauves-souris. 224 participants se sont pris de curiosité pour ce petit mammifère mal connu et qui « ne fait même pas peur », gagnant même à être connu !

Stages Nature : Connaître et protéger la nature (CPN)

Les vacances scolaires sont le moment privilégié pour les jeunes aventuriers en herbe (dès 8 ans) de retrousser leurs manches et de chauffer les bottes pour partir à la découverte d'un environnement proche de chez vous, familier et pourtant fascinant de richesses insoupçonnées.

« A vos bottes ! » Au gré des saisons, les stages naturalistes CPN fourmillent d'actions pour mieux « Connaître et Protéger la Nature ». **Au printemps**, c'est l'heure de réveiller le potager et de prévoir aménagement et plantations. **L'automne** est propice aux activités flamboyantes sur le thème « monstres et Cie » avec balades pour débusquer ces « p'tites bêtes qui nous embêtent ! » ou explorer le monde

mystérieux des arthropodes ou encore des activités artistiques autour de créations d’herbiers en plâtre, de toiles d’araignées et autres objets à partir de bois glané.

- Vacances de printemps : du 10 au 14 avril 2017 – 70 jeunes
- Vacances de la Toussaint : du 23 au 27 octobre 2017 – 30 jeunes

► Ec'eau citoyenneté

Au collège Maurice de Broglie, les élèves de 5ème étaient particulièrement motivés par leur mission finale : **végétaliser une mare**. Côté cours, l'eau s'est invitée sous diverses disciplines. Sur le terrain, les collégiens ont observé de près les milieux humides. Le site du golf pastoral à Bernay a été propice à cerner les fonctions d'un tel lieu. La reconnaissance des espèces typiques de ce milieu a été bien précieuse lors de l'action finale réalisée à La Trinité de Réville. Les jeunes se sont investis pleinement pour aménager les abords de la mare, en suivant les instructions de l'animateur, quant à la place appropriée à chaque espèce hygrophile. Pour le professeur de SVT : « C'est une action importante car ils apprennent de façon active ». Expérience formatrice qui trouve un écho particulier dans un collège nouvellement labellisé Développement Durable

- Les 24 et 31 janvier, 7 février, 19 et 23 mai 2017 – 70 jeunes

Ateliers Enfants Parents

► **La pêche, un loisir nature** : Pendant les vacances de février, la MJC a programmé des ateliers pêche ouverts aux ados, adultes et enfants. Une vingtaine de personnes a pris part à ces activités. Certaines séances étaient guidées par un intervenant de la fédération de Pêche, l'objectif de ces ateliers ludiques étant de sensibiliser le public à la fragilité d'un milieu naturel familier afin de mieux le protéger tout en profitant de ses ressources.

- Les 16, 17 et 18 février 2017 : 52 personnes

Ciné-dégustation en familles

L'animation « Goûter, votre plaisir » imaginée et menée par la MJC invitait à partager en famille un moment ludique et pédagogique autour de l'alimentation faisant rimer nourriture et culture. Projet retenu dans le cadre du Programme National de l'Alimentation pour son concept original.

L'action menée par l'animatrice associait projection d'un film d'animation jeune public et échange autour d'une dégustation sur le thème de la carotte, le tout agrémenté d'une exposition temporaire de sensibilisation au « bien manger » ...

L'événement s'est déroulé dans cinq médiathèques et centres culturels de l'Intercom Bernay Terres de Normandie : Serquigny, Saint-Eloi de Fourques, Brionne, la Trinité-de-Réville et La Barre-en-Ouche.

En proposant une animation itinérante, la MJC a favorisé le maillage du territoire et a comptabilisé 302 participants.

- Le 22 février 2017 : 54 personnes
- Le 3 novembre 2017 : 35 personnes



Ateliers culinaires

Les ateliers culinaires ont pour but d'aider le consommateur à passer à l'acte de consomm'acteur. La mise en place d'ateliers culinaires à partager en familles a permis d'impulser de nouvelles pratiques alimentaires. Les thématiques liées au miel, aux champignons ainsi qu'au chocolat, au gré des saisons ont donné lieu à rassembler parents et enfants. La réalisation d'un menu spécifique a suscité curiosité et émerveillement gustatif des participants.

- Le 7 octobre 2017 – Thème : les champignons – 10 personnes
- Le 2 décembre 2017 - Thème : le chocolat - 10 personnes

Animations tout public

Événements nationaux et locaux

L'Antenne Nature est un partenaire assidu d'animations relayant des événements nationaux (notamment en partenariat avec le C.I.A.S de l'Intercom Bernay Terres de Normandie) comme « La nuit de la chouette » qui a rassemblé plus de quarante curieux venus en famille s'initier aux mœurs des chouettes et hiboux en suivant les pas de l'animateur de la MJC au cours d'une balade nocturne riche en surprises. L'opération « les chauves-souris vous sourient » a été prétexte pendant l'été à des sorties originales et rallyes nocturnes pour mieux apprivoiser ce petit mammifère mal aimé. La fête de la nature organisée en 2017 à St Quentin des Isles a permis de réunir les familles autour du thème. Dans ce cadre la MJC a proposé la magie de l'apiculture, les mystères de la vie en rivière, l'observation des comportements insolites des oiseaux ou encore les pouvoirs cosmétiques des plantes qui ont séduit plus de 140 visiteurs.

Les rendez-vous locaux : Fête de la voie verte, Fête Normande et Sentier d'art (à la Ferrières-Saint-Hilaire) sont entre autres l'occasion d'apporter une note environnementale ludique et pédagogique que ce soit autour des thèmes : ruches et abeilles, fleurs sauvages, conte, potager médiéval, dégustation d'amuse-bouche végétariens...

Une journée thématique « Magie des haies » a été organisée en novembre avec le C.I.A.S à la Trinité de Réville autour d'un programme d'actions autour des haies bocagères et des arbres. L'occasion de

sensibiliser le public familial à la protection de l'environnement à travers des animations ludiques comme la plantation d'arbres, des balades pédagogiques et l'étude de la faune aquatique et flore de la zone humide, des ateliers d'information sur l'application de nouvelles règles en vigueur pour le tri des déchets sans oublier la visite commentée de la chaufferie alimentée en bois déchiqueté issu des haies locales.

- Nuit de la Chouette : le samedi 11 mars au Ccril – 42 personnes
- Fête de la Nature : le dimanche 21 mai à St Quentin des Isles – 108 personnes
- Fête Normande : le dimanche 11 juin au Ccril – 350 personnes
- « Les chauves-souris vous sourient » : les mercredis 27 juillet et 3 août au Ccril – 49 personnes
- Fête des voies vertes : dimanche 24 septembre à Broglie – 50 personnes
- 9ème Festival du film nature et environnement : Diffusion du film « Le Potager de mon grand-père », suivi d'un débat : vendredi 6 octobre – 18 personnes
- Journée participative autour de la création de haies sur la zone humide – dimanche 19 novembre 2017 – 35 personnes

C) Pôle Ressources - Multimédia

a) *Les ressources - multimédia en quelques chiffres*

		2012	2013	2014	2015	2016	2017
Accueil/Réunion	Nombre de personnes	1 159	974	1 179	1 255	1 946	2016
Borne informatique		49	276	182	199	227	123
Prêt de salles et du PAJ	Nombre de salles utilisées	27	62	139	130	132	151
Location de salles		4	2	2	1	1	2

b) *Répondre aux attentes des usagers*

Accueil/Réunion : l'espace de vie sociale est identifié comme lieu de ressources : les usagers sollicitent l'agent d'accueil pour des problèmes techniques, matériels...

En 2017, 2 016 personnes se sont présentées pour des renseignements, des aides ou pour des réunions.

Borne informatique : En 2017, 123 personnes ont utilisé l'accès wifi.

La majorité des personnes font des consultations sur Internet pour leurs dossiers administratifs (CPAM, CAF...) mais aussi pour leurs besoins personnels.

Prêt de salles et du Point Accueil Jeunes (PAJ) : En 2017, une forte augmentation des prêts de salle est constatée. La majorité de ces prêts est faite aux associations de l'ancienne communauté de communes de Broglie (Comités des Fêtes de La Trinité de Réville, Eure Bois Déchiqueté, ADMR...).

Location de salles : En 2017, seulement 2 organismes ont loué une salle.

La structure ne peut répondre à l'ensemble des demandes notamment en termes de capacité d'accueil supérieur à 50 personnes et de restauration.

D) Pôle Animation - culturel

a) *L'évolution de la fréquentation*

		2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ateliers informatiques	Nb de jours	18	47	65	60	55	54
	Nb de Personnes	48	131	267	277	319	400
Ateliers Anglais	Nb de jours		16	21	11	8	91
	Nb de Personnes		95	136	88	18	334
Ateliers couture	Nb de jours		8	36	36	31	35
	Nb de Personnes		20	119	141	103	130
Ateliers dessin	Nb de jours		1	7			
	Nb de Personnes		1	11			
Shiatsu	Nb de jours	12	22	43	38	33	47
	Nb de Personnes	64	170	306	376	313	516
Yoga / Relaxation	Nb de jours						9
	Nb de Personnes						25
Elle'soie	Nb de jours					45	49
	Nb de Personnes					45	49
Country	Nb de jours					29	89
	Nb de Personnes					328	687
Sophrologie	Nb de jours				4	12	

	Nb de Personnes				13	47	
Stages Tapisserie	Nb de jours		5	15	14	10	10
	Nb de Personnes		195	188	196	115	141
TAP	Nb de jours			26	NC	NC	NC
	Nb de Personnes			1 251	2 800	2 966	2 146
Atelier Enfants / Parents	Nb de jours					3	4
	Nb de Personnes					49	74
Manifestations les week-ends	Nb de jours	15	13	13	10	11	19
	Nb de Personnes	847*	566	448	626	983	1 082
Total		959	1 178	2 726	4 517	4 864	5 584

* : il est comptabilisé l'inauguration (environ 120 personnes) et la fête de la peinture (environ 200 personnes).

b) Une variété d'activités et d'ateliers

De nombreux ateliers ont été mis en place et assurés par le personnel de l'espace de vie social et des bénévoles :

- **Atelier informatique** animé par le personnel du service. Cet atelier a été mis en place en 2012 et depuis ses effectifs ne cessent d'augmenter. Ce sont des personnes à la retraite qui découvrent l'informatique. Les animatrices installent un climat d'entraide et d'échange entre les utilisateurs. De ces séances, des amitiés se sont créées et qui ont donné vie à un autre atelier : l'Atelier couture.
- **Atelier couture** animé par une personne bénévole de la commune, Capelles les Grands. Cet atelier a été mis en place en septembre 2013 et voit sa fréquentation augmenter.
- **Atelier Anglais** animé par l'association Mary Poppins.
- **Shiatsu** animé par l'association BEST, elle propose tous les vendredis matin de 9h15 à 10h15 du Shiatsu.
- **Elle'soie** animé par une association présente le lundi après-midi et le mardi toute la journée et propose des ateliers sur la soie.
- **Danses Country** animées par l'association Happy Valley Country depuis août 2016. Ces cours sont proposés le lundi de 14h à 18h et le vendredi de 18h à 22h.
- **Stage tapisserie** animé par l'association Atout crin. Ces stages sont proposés pendant 5 jours deux fois par an.



En 2017, l'Espace de Vie Sociale a développé des animations tout public et a poursuivi celles les plus plébiscités par les usagers : Loisirs Créatifs, Fête de la Nature... Au titre de l'année 2017 un troisième atelier Loisirs créatifs a été mis en place. Par ailleurs, le public est fidèle et demandeur de manifestations le week end.

- Loisirs Créatif : le 9 avril 2017 – 114 personnes
- Fête Normande : le 9 juin 2017 – 350 personnes
- Atelier Enfants – Parents : du 30 octobre au 4 novembre 2017 – 73 personnes
- Loisirs Créatif : le 8 octobre 2017 – 56 personnes
- Spectacle pour enfants : le 10 décembre 2017 – 57 personnes

E) Point Accueil Jeunes (PAJ)

Le PAJ est un lieu qui permet de camper dans un cadre naturel riche (rivière, forêt...). Il est à destination des enfants et des jeunes relevant de structures d'accueil. Ce servi pour les jeunes met à disposition des sanitaires, des douches et une zone de lavage.

En partenariat avec la MJC de Bernay, une animation environnementale est incluse dans le séjour pour chaque groupe.

a) *Evolution des effectifs du point accueil jeunes*

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Effectifs	375	548	286	132	265	207

b) *Des actions en faveur du développement du point accueil jeunes*

Le PAJ comptabilise principalement l'accueil d'enfants issus de accueils de loisirs :

- Accueil de Loisirs de Planes : du 24 au 28 juillet – 85 personnes
- Accueil de Loisirs de Bernay : du 17 au 21 juillet – 122 personnes

En partenariat avec l'association 1,2,3 soleil, la MJC de Bernay et la ville de Broglie, l'espace de vie sociale a développé une action « Moyen Age ». Cette action propose la découverte d'une période de notre histoire afin de susciter la curiosité, connaître le patrimoine local et sensibiliser l'enfant à sa protection, développer chez l'enfant les capacités d'observation et d'analyse de ce qui l'entoure, développer des capacités artistiques, manuelles et sportives...

Au titre de l'année 2017, l'action « Moyen Age » s'est déroulée du 24 au 28 juillet 2017.

Trois thématiques sont développées au sein du PAJ :

- Environnementale,
- Sportive
- Moyen âge

